

## Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale

Daniel Bertaux

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bertaux Daniel. Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale. In: Revue française de sociologie, 1974, 15-3. pp. 329-362;

doi : 10.2307/3320160

[https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1974\\_num\\_15\\_3\\_5730](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1974_num_15_3_5730)

---

Fichier pdf généré le 22/04/2018

## **Zusammenfassung**

Daniel Bertaux : biographische Sozialmobilität : eine Kritik des transversalen Ansatzes. Die Angaben des INSEE zur sozioberuflichen Mobilität einer nationalen Auswahl von Franzosen, von 1959 bis 1964, werden hier erneut kritisch untersucht. Die Gegenmobilitätsflüsse werden von den authentischen Sozialmobilitätsflüssen unterschieden. Somit zeigt sich, dass die letzteren genaue soziale Wege gehen, die nicht sehr zahlreich sind (hauptsächlich vom Facharbeiter zum Handwerker, vom Techniker zum Meister) und wahrscheinlich schnell zum Engpass führen. Anschliessend versucht der Verfasser, die biographische soziale Mobilität, wie sie von einer Kohorte Franzosen gelebt wird, zu schätzen und zeigt damit, dass dies auf der Grundlage dieser Angaben nicht möglich ist, da diese Angaben transversaler Natur sind. Als Schlussfolgerung wird die Notwendigkeit hervorgehoben, mit dem « transversalen Paradigma », das die zeitgenössische empirische Soziologie beherrscht, zu brechen. Die Gegenmobilitätsflüsse werden von den authentischen Sozialmobilitätsflüssen unterschieden. Somit zeigt sich, dass die letzteren genaue soziale Wege gehen, die nicht sehr zahlreich sind (hauptsächlich vom Facharbeiter zum Handwerker, vom Techniker zum Meister) und wahrscheinlich schnell zum Engpass führen. Anschliessend versucht der Verfasser, die biographische soziale Mobilität, wie sie von einer Kohorte Franzosen gelebt wird, zu schätzen und zeigt damit, dass dies auf der Grundlage dieser Angaben nicht möglich ist, da diese Angaben transversaler Natur sind. Als Schlussfolgerung wird die Notwendigkeit hervorgehoben, mit dem « transversalen Paradigma », das die zeitgenössische empirische Soziologie beherrscht, zu brechen.

## **резюме**

Bertaux Daniel : Биографическая социальная подвижность : критика трансверсального подхода. Данные INSEE о социо-профессиональной подвижности с 1959 по 1964 год одного национального образца французов подвергнуты новому критическому анализу. Потoki противоположной подвижности строго отличаются от потоков аутентичной социальной подвижности. Оказывается, что эти последние проходят по определенным социальным путям (в основном от специализированного рабочего к ремесленнику, технику и старшему мастеру) и вероятно быстро достигают предела. Желая затем определить биографическую социальную подвижность прожитую одной когортой французов оказывается что этого нельзя сделать исходя из того типа данных, которые характерны трансверсальности. В заключение выражается необходимость порвать с « трансверсальной парадигмой » которая является доминирующей во всей современной эмперической социологии.

## **Resumen**

Daniel Bertaux : Movilidad social biográfica : una crítica del examen transverso. Se vuelve a criticar los datos de la INSEE sobre la movilidad socioprofesional, desde 1959 hasta 1964, de los franceses. Los flujos de contramovilidad se distinguen de los flujos de movilidad social auténtica. Se ve que siguen éstos caminos sociales precisos, poco numerosos (esencialmente de obrero cualificado a artesano, técnico y capataz) y que probablemente llegan rápidamente a lo máximo. Tratando de evaluar la movilidad social biográfica vivida por un grupo de Franceses, se subraya que eso no puede ser realizado con ese tipo de datos a causa de su carácter transverso. Se concluye a la necesidad de una ruptura con el « paradigma transverso » que domina toda la sociología empírica contemporánea.

## **Abstract**

Daniel Bertaux : Career Mobility : a Critique of the Transversal Approach. A critical analysis is made of the INSEE data on socio- occupational mobility, from 1959 to 1964, of a national sample of Frenchmen. Counter-mobility flows are separated from genuine social mobility flows. The latter ones then appear as restricted to a small number of well-defined channels (mostly the ones relating the positions of qualified worker to the positions of foreman, technician, or self-employed craftsman) which probably do not lead any further. Trying to evaluate the total socio-occupational mobility of a given cohort of Frenchmen throughout their life, one realizes that it cannot be done with this type of data because of its transversal nature. Hence the conclusion which calls for a radical

breakaway from the « transversal paradigm » which dominates all contemporary empirical sociology.



DANIEL BERTAUX

## Mobilité sociale biographique Une critique de l'approche transversale

A l'origine de la présente étude se trouve le désir de vérifier sur les données de mobilité sociale biographique disponibles pour la France, l'existence du phénomène de « contre-mobilité » mis en évidence par Roger Girod sur des données recueillies à Genève (Girod, 1971) \*.

Rappelons que ce que Roger Girod désigne par le terme de « contre-mobilité », c'est un type de mouvements qui ramènent des individus originaires d'une catégorie sociale donnée à cette catégorie, ou du moins vers elle, à partir d'autres catégories dans lesquelles ils ont passé un certain temps de leur vie. Est appelé contre-mobile, par exemple, le fils d'artisan qui accède à son tour au statut d'artisan après avoir travaillé un temps comme ouvrier; ou le fils de cadre supérieur qui devient lui aussi cadre supérieur après avoir passé un certain nombre d'années dans les niveaux inférieurs de la hiérarchie des appareils. Le terme de « contre-mobilité » vient de ce que ces mouvements, au lieu d'éloigner les mobiles de leur lieu d'origine, comme le font les mouvements que la littérature désigne sous le nom de mobilité sociale, les y ramènent (1).

La définition donnée ci-dessus pourrait toutefois conduire à une confusion si l'on ne prenait soin de distinguer l'appartenance sociale de la profession exercée à un moment donné. Reprenons le cas du fils d'artisan qui finit par succéder à son père après avoir travaillé comme ouvrier : le rapport social institué qui le liait à ce milieu (l'héritage) existait avant même sa naissance, et ne demandait qu'à se concrétiser dans une éducation, une vision du monde, une vie; ce rapport n'a jamais été rompu. Il n'y a donc pas eu de mobilité sociale, malgré les apparences : il n'y a eu que de la mobilité professionnelle. Ce que désigne donc, au fond, le terme de contre-mobilité, ce n'est pas un mouvement de contre-mobilité sociale, puisqu'il n'y a pas eu en général de mobilité sociale du tout; ce n'est

\* Voir la bibliographie en fin d'article.

(1) Dans les deux exemples mentionnés, la contre-mobilité est « ascendante »; on peut imaginer des mouvements de contre-mobilité descendante.

pas non plus de la contre-mobilité professionnelle. C'est la combinaison qui fait que « la mobilité professionnelle (...) est (...) le signe d'un renforcement dans le milieu d'origine, donc du contraire d'un fait de mobilité sociale » (Girod, 1971).

Qu'il s'agisse là d'un phénomène relativement courant, on est amené à le soupçonner quand on compare la durée de la vie active (35 à 50 ans environ) à l'intervalle qui sépare deux générations (20 à 35 ans environ) : le second étant plus court que le premier, les fils ne pourraient accéder au statut des pères dès leur entrée au travail que dans le cas de la multiplication de ces statuts à chaque génération (au taux de reproduction démographique de 1). Si les statuts ne se multiplient pas, il ne reste aux fils qu'à attendre dans d'autres statuts que le père cède sa place.

Les conséquences sociologiques de ce simple phénomène démographique sont probablement multiples et gagneraient à être explicitées. Mais ce n'est pas ici mon propos : ayant décrit le phénomène, je voudrais seulement rappeler, après Girod, que si l'on tente d'observer la mobilité sociale biographique d'une population en se contentant de comparer les statuts sociaux que ses membres occupaient à deux points distincts du temps, on sera amené à considérer tous ces mouvements de « contre-mobilité » comme autant de signes d'une mobilité sociale authentique (tant d'ouvriers qui deviennent artisans, tant de cadres qui deviennent industriels, etc.).

C'est ce qui s'est passé dans le cas de l'enquête de mobilité réalisée en France à l'échelon national par l'Institut national de la statistique et des études économiques (I.N.S.E.E.) (Praderie *et al.*, 1966, 1967) : malgré quelques précautions oratoires, les commentateurs en ont analysé les résultats de mobilité sociale biographique comme s'il s'agissait intégralement de mobilité « authentique » (Praderie et Passagez, 1966, en particulier ch. 6). Or il est clair maintenant, grâce à la mise en lumière du phénomène de « contre-mobilité », que les flux observés sont la résultante de *deux* courants qui s'additionnent sur les tables de mobilité et qui ont des significations sociologiques bien différentes, voire opposées : un courant qui se compose de mouvements de contre-mobilité et un courant qui se compose de mouvements de mobilité authentique (par exemple un ouvrier se mettant à son compte comme artisan, un cadre fondant « sa propre boîte », etc.).

R. Girod, travaillant sur des données genevoises, avait pour la première fois évalué l'importance respective de ces deux courants : « sur 10 cas de mobilité professionnelle, 6 environ sont à retrancher de la mobilité sociale et à porter au compte de la contre-mobilité » (Girod, 1971, p. 57). On imagine la série des contresens qui auraient été commis si toute la mobilité apparente avait été prise pour de la mobilité authentique !

Fort heureusement l'enquête de l'I.N.S.E.E., parce qu'elle contient une information sur l'origine sociale des enquêtés (profession du père à l'âge de fin d'études de l'enquêté), permet en principe de distinguer les deux courants : il suffisait d'en tenir compte. Les résultats qui sont exposés ci-dessous confirment tout à fait ceux trouvés par Girod à Genève : le courant de contre-mobilité représente en moyenne la moitié (et donc sou-

vent plus de la moitié) du flux de « mobilité sociale biographique » observé; ce qui tend à modifier, parfois considérablement, les premiers commentaires. D'autre part, on remarque que l'allure générale des deux courants n'est pas la même : tandis que celui de mobilité sociale authentique passe par quelques voies bien délimitées (d'ouvrier qualifié à artisan, technicien, contremaître; d'employé de bureau à cadre moyen), le courant de « contre-mobilité », lui, se faufile un peu partout.

Ayant mené à bien ce travail, qui correspond au fond à la première phase de tout travail empirique, celle de la critique des sources, je voulus en utiliser les résultats pour répondre à des questions plus directement sociologiques, à savoir par exemple : combien d'ouvriers, d'employés et, en général, de fils de « familles sans patrimoine » parviennent-ils à se mettre à leur compte au cours de leur vie ? Quel pourcentage représentent-ils sur la totalité d'une génération de Français ?

La réponse globale était déjà connue de façon approximative : en effet la table de mobilité sociale intergénérationnelle construite à partir des données de l'enquête de l'I.N.S.E.E. (Praderie, 1967; Bertaux, 1969, 1971) montre que sur 2.700.000 fils d'ouvriers et d'employés nés entre les deux guerres, 175.000 étaient en 1964 établis à leur compte comme artisans (surtout) et comme commerçants, soit 6,5 %.

Mais que veut dire exactement ce chiffre ? Par sa sécheresse, il nous dissimule tout un processus complexe; ce n'est sans doute pas n'importe quels fils de salariés qui se mettent à leur compte; et ce n'est sans doute pas n'importe quelle entreprise qu'ils fondent. Je pensais que l'enquête de l'I.N.S.E.E. allait me permettre de voir se dérouler ce processus; je me trompais. Car c'est une évidence qui fut longue à s'imposer, tant est prégnant le poids des idées reçues : malgré le grand soin apporté à son exécution, malgré son apparence d'enquête longitudinale (puisque plusieurs points de chaque vie sont relevés), cette enquête qui a été conçue dans une optique *transversale* ne peut permettre de saisir un processus fondamentalement *longitudinal*.

Etant donné l'hégémonie actuelle du mode d'enquête et de pensée transversal (ou synchronique, ou... structuraliste), il m'a paru intéressant de commencer à en montrer les limites congénitales, et à dégager tout ce que l'on gagnerait à adopter un mode d'enquête et de pensée « longitudinal », ou mieux encore, historique. En réalité c'est à un changement complet de paradigme qu'invite la conclusion de cet article, car la perspective historique suppose évidemment que l'on transforme non seulement les techniques d'observation (questionnaires « transversaux ») mais aussi, et surtout, tout le mode de pensée qui les accompagne et qui leur est organiquement lié (le langage des « variables » et le mode structuraliste de théorisation).

Nous allons maintenant examiner les flux de mobilité biographique observés par l'I.N.S.E.E. sur une population de Français de moins de 45 ans. Il va falloir les considérer cas par cas, et on perdra ainsi de vue l'ensemble du phénomène. D'autre part l'impression générale qui en ressortira sera, paradoxalement, l'impression que le phénomène observé est statique. Cette impression, nous le verrons par la suite, est due au

caractère transversal des données : bien qu'elle soit fautive, elle est inévitablement produite par l'étude des données mêmes.

Il est donc important de se rappeler constamment que ce que nous allons étudier ici, ce sont les différences entre deux « instantanés », pris en 1959 et en 1964, d'un processus *continu* et *dynamique*, le processus par lequel des cohortes successives de Français sont entraînées irrésistiblement vers les ensembles de places définis par les rapports de classe.

### L'ENQUÊTE DE L'I.N.S.E.E.

En matière de mobilité sociale nous ne disposons en France que de données « secondaires », la source de loin la meilleure en étant l'enquête effectuée par l'I.N.S.E.E. en 1964, et répétée en 1970.

Les avantages de cette enquête sont nombreux. L'échantillon en est excellent, sa représentativité descriptive a été établie de plusieurs façons (Praderie, 1966, pp. 4-6), et sa taille,  $N = 25.000$  avec un taux de réponses de 89 %, nous permettra de descendre dans les détails des flux. Le questionnaire n'oublie aucune des questions traditionnelles. Le système de classement en 27 « catégories socio-professionnelles » (CSP) en vaut bien d'autres, et il a le mérite d'être assez détaillé. Selon les critères en usage dans la littérature sur la mobilité sociale, il s'agit donc d'une excellente base de données (2).

On sait que les auteurs de l'enquête de 1964 ont publié leur analyse des résultats obtenus dans deux numéros de la revue *Etudes et Conjoncture*. Un de ces numéros est consacré à la mobilité sociale intergénérationnelle (Praderie, 1967) : il constitue la référence essentielle pour toutes les études ultérieures consacrées en France à la question.

(2) Le fait qu'elle ait été répétée, avec un questionnaire pratiquement inchangé, six années plus tard (1970), sur un nouvel échantillon encore plus grand ( $N = 43.000$ , taux de réponse de 88 %), ajoute encore à sa valeur et ouvre la porte à des travaux originaux. Les premiers résultats le montrent : tout d'abord la stabilité extraordinaire des relations origine sociale/position sociale (comparer le tableau publié dans THELOT 1973 a avec les tableaux publiés par PRADERIE *et al.*, 1967), ce qui confirme au passage l'excellence des échantillons. Ensuite un résultat extrêmement significatif : d'une part, sous l'effet, comme dit Thelot, de la « restructuration de l'appareil productif que connaît notre pays depuis 1963-1964 » (c'est-à-dire, en réalité, le passage d'un capitalisme national et colonial au capitalisme mondial), l'enquête a observé de 1965 à 1970, une « mobilité de la main d'œuvre beaucoup plus importante qu'entre 1959 et 1964 : pour ne prendre qu'un exemple, 30 % des actifs occupés aux deux dates travaillaient en 1970 dans un autre établissement qu'en 1965, contre 20 % seulement entre 1959 et 1964 » ; mais d'autre part, le maintien rigoureux de déterminismes sociaux (classistes) sur les mouvements, puisque, malgré l'augmentation en volume (de 20 % à 30 % soit moitié plus, en six ans), « la croissance des échanges de personnel ne s'est pas faite de façon aléatoire mais en respectant certaines contraintes, car la répartition des flux de sortie d'un même secteur d'activité économique ou d'une catégorie socio-professionnelle donnée est quasiment la même dans les deux enquêtes » (THELOT 1973 b, p. 3).

On pressent donc qu'il sera extrêmement intéressant de procéder à la confrontation des résultats obtenus par les deux enquêtes en fonction du contexte historique (économique et social) dans lequel elles ont été effectuées. Il faudrait toutefois disposer pour ce faire des données brutes, qui ne sont pas encore disponibles pour les sociologues ; c'est pourquoi la deuxième enquête sera laissée en dehors du champ de la présente étude.

L'autre numéro (Praderie *et al.*, 1966) est consacré à la « mobilité professionnelle » biographique des Français(es) entre 1959 et 1964. Comme le questionnaire permettait de recueillir aux deux dates (date de l'enquête, décembre 1963 - janvier 1964, et « cinq ans plus tôt », au 1<sup>er</sup> janvier 1959) plusieurs aspects de la situation professionnelle : profession, statut juridique, branche d'activité économique, les modifications de la situation professionnelle y sont considérées sous ces divers aspects.

Celui qui nous intéresse ici, c'est bien évidemment l'aspect de mobilité sociale (biographique) que peut présenter tel ou tel changement de profession (par exemple l'ouvrier devenant artisan, l'employé passant cadre subalterne, etc.). Cet aspect a été traité par Praderie (1966, ch. VI, voir aussi ch. II et III) et par Thelot (1973 b, 3<sup>e</sup> partie) mais les descriptions commentées qu'ils donnent des flux de mobilité entre catégories socio-professionnelles ne sont pas satisfaisantes.

En effet, ils raisonnent comme si les flux de mobilité observée étaient intégralement constitués de mobilité authentique : autrement dit, tout en indiquant à l'occasion qu'ils sont conscients de la possibilité d'existence de flux de contre-mobilité se mêlant à la mobilité authentique, ils n'en tiennent pas compte dans la présentation des résultats, qui sont ainsi interprétés de façon inexacte (3).

Il fallait donc, avant tout, recommencer l'analyse des aspects « sociaux » (classistes) de la mobilité professionnelle, en tenant compte cette fois

(3) Il serait tout à fait vain de reprocher aux statisticiens de l'I.N.S.E.E. des erreurs qu'ils ne pouvaient guère éviter, étant donné le contexte. Rappelons en effet que l'objet des deux enquêtes, toutes deux commandées par le Commissariat au Plan, n'était absolument pas d'observer la mobilité sociale, dont les gestionnaires de l'économie nationale n'ont cure, mais, selon les termes du commanditaire, de « répondre à différents besoins d'information concernant la main d'œuvre ». Il s'agissait en principe de recueillir des « histoires scolaires » pour obtenir une description détaillée de la formation reçue, et surtout de « contribuer ainsi à l'orientation du système de formation de sorte qu'il réponde au mieux aux besoins de la main d'œuvre [« besoins du patronat » aurait été plus exact] à moyen terme, par qualification ou niveau de formation ».

Telle était donc la commande sociale à laquelle MM. Praderie puis Thelot ont eu à répondre. L'étonnant en réalité est qu'ils aient pu inclure dans leurs préoccupations la question de la mobilité sociale. Dans sa présentation de l'enquête, Praderie (1966, pp. 1-2) insiste longuement sur la relation entre la commande et les résultats obtenus; puis, comme en passant, il mentionne en une ligne que « l'enquête donne accessoirement des indications sur la mobilité sociale ». En fait il consacra à cette question plus de la moitié de ses travaux. Thelot sera beaucoup plus bref sur ce point (Thelot, 1973 a), ce qui se comprend : les résultats de mobilité intergénérationnelle sont exactement les mêmes d'une enquête à l'autre; quant aux résultats de mobilité sociale biographique, il leur consacre un tiers de son article de fond (1973 b).

C'est donc avec un sentiment de gratitude que j'aborde ici la révision critique de leurs travaux. En ce qui concerne par contre la littérature des sociologues de la mobilité sociale, je dois dire que je n'y ai guère trouvé d'indications utiles, à part bien entendu les travaux de Roger Girod et Yves Fricker. En vingt-cinq années de recherches sur la mobilité sociale, ce ne sont pourtant pas les données qui ont manqué (voir par exemple le questionnaire utilisé par David GLASS, 1953 p. 85). Mais l'attention des sociologues, déterminée sans doute par la conjoncture politique de la guerre froide, se portait surtout sur la mobilité intergénérationnelle (voir sur ce point BOUDON, 1971); et l'analyse des données de mobilité « professionnelle » était laissée aux soins des faiseurs de modèles probabilistes. Tant et si bien qu'en 1970 encore, Roger Girod pouvait écrire : « Je croyais donc n'avoir, pour ce travail [d'étude de la mobilité en cours de carrière] qu'à consulter les traités d'économie et de sociologie. Ma déconvenue fut grande. En fait la mobilité en cours de carrière est l'objet de beaucoup de discours et de controverses, mais de peu d'observations systématiques » (1971, p. I).



de l'origine sociale des mobiles. Ce sont les résultats de ce travail qui vont être présentés maintenant (4).

### CARACTÉRISTIQUES DES DONNÉES

Nous travaillerons uniquement sur les Français âgés de moins de 46 ans. En effet, les étrangers ont été exclus de l'échantillon de 1964; un certain nombre de questions, dont la situation professionnelle du père, n'ont pas été posées aux personnes de plus de 45 ans; enfin, une fois de plus et toujours à regret, face au bouleversement conceptuel qui serait nécessaire pour pouvoir traiter correctement des statistiques portant sur les femmes, je limiterai l'étude aux seuls hommes (5).

(4) J'ai aussi tenu compte de l'âge; si bien que c'est un volume à quatre dimensions qui constitue la base de cet article. Les quatre dimensions sont évidemment les C.S.P. du sujet en 1959, du sujet en 1964 et de son père (à l'époque où le sujet terminait sa scolarité); et l'âge du sujet en 1964. J'ai conservé le grossissement maximum, c'est-à-dire le découpage en 27 CSP; il y avait d'autre part six tranches d'âge de 15 à 45 ans. Au total cela constitue un volume de 450.000 cases. Vu ce nombre, il n'était pas question de présenter les données sous forme de tableau multi-varié. J'ai donc utilisé une procédure qui consiste à faire lire par l'ordinateur le volume case par case, la plupart étant évidemment vides, et à les présenter sous la forme d'une liste. Le programme de lecture du volume a été mis au point par M<sup>lle</sup> Béatrice Marin au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique. Signalons enfin qu'il n'y a aucune difficulté particulière à travailler sur des données présentées sous cette forme, qui est adaptée à une perspective « longitudinale » (par opposition aux tableaux qui correspondent à une approche « transversale »); il importe néanmoins que l'ordre de lecture du volume par l'ordinateur ait été judicieusement choisi.

(5) A supposer qu'il trouve un intérêt quelconque à lire la littérature sur la stratification et la mobilité, un intellectuel d'une autre planète pourrait en retirer l'idée que la terre n'est peuplée que d'êtres du sexe masculin. Ainsi dans leur ouvrage célèbre *The American Occupational Structure*, Blau et Duncan nous informent-ils en page 1 que leur échantillon est constitué de 20.000 hommes; l'absence des femmes semble aller de soi, elle n'est même pas relevée, et bien entendu elles n'apparaîtront jamais tout au long du livre (sauf cependant pp. 393-seq., à propos de la fécondité différentielle des épouses des mobiles ascendants...). Dans d'autres études classiques, par exemple celle de David Glass, les femmes sont incluses dans l'échantillon mais semblent avoir disparu au moment du traitement des données. C'est en vain qu'on chercherait une seule enquête de mobilité qui se soit efforcée de poser la question de la distribution (classiste) des femmes.

Il en est de même pour l'abondante littérature sur la stratification et les classes sociales: que les théoriciens soient célèbres ou obscurs, occidentaux ou Européens de l'Est, fonctionnalistes ou « marxistes », jeunes ou vieux, ils ont tous en commun deux points: celui d'être des hommes, et d'oublier dans leurs schémas d'ensemble... la moitié de l'humanité.

Et pourtant! Est-il nécessaire d'insister sur l'importance des femmes, non seulement comme « épouses et mères de famille », mais aussi comme employées du capital: elles constituent le tiers de la population active totale. Est-il raisonnable dans ces conditions de prétendre décrire un procès d'ensemble en se limitant aux seuls hommes? Deux observations suffiront à montrer que non: d'une part, à chaque génération, les fils de la classe possédante n'héritent globalement que de la moitié des moyens de production d'appartenance privée, l'autre moitié allant à leurs sœurs (en principe); d'autre part, à l'autre pôle des rapports de classe, l'entrée sur le « marché du travail » (dans les usines, les bureaux, les services) de nombreuses femmes de couches populaires, en certaines périodes, permet aux hommes de ces couches une certaine mobilité vers les échelons inférieurs de l'appareil d'encadrement. A se limiter aux hommes, on se condamne donc au contresens perpétuel.

Mais il est plus facile de dénoncer le caractère d'inachèvement radical de « fondements conceptuels » ou de « théories d'ensemble » qui omettent de leur champ la moitié de la population, que de développer une conception qui l'incluerait. Si l'on excepte Engels (« L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat »), aucun

L'échantillon a été tiré à partir du recensement national de 1962 avec des taux allant de 1/200 pour les CSP correspondant à une formation scolaire supérieure (professions libérales, professeurs, etc.), à 1/2.000 pour les ouvriers, agriculteurs, etc., en passant par des taux de 1/400 à 1/1.000 : voir *Tableau I*.

TABLEAU I. — Taux de sondage utilisés par l'IN.S.E.E.

TAUX DE SONDAGE		CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE INDIVIDUELLE AU RECENSEMENT DE 1962
1/200	21, 26	Industriels, Gros commerçants.
	30, 32, 33	Professions libérales, Professeurs, Ingénieurs.
	34	Cadres administratifs supérieurs.
	43	Techniciens.
1/400	22, 23	Artisans (et patrons pêcheurs).
	42, 44	Instituteurs, Cadres moyens administratifs.
	82	Cadres subalternes et « rang » de l'armée et de la police.
1/1.000	27	Petits commerçants.
	51, 53	Employés de bureau, Employés de commerce.
	60, 61, 65	Contremaîtres, Ouvriers qualifiés, Mineurs.
	66	Marins et pêcheurs.
1/2.000	0, 10	Exploitants agricoles, Salariés agricoles.
	63, 68	Ouvriers spécialisés, Manœuvres.
	72	Personnel de service.

Nous donnerons tous les autres tableaux en effectifs *pondérés*, qui sont égaux au 1/200 des effectifs nationaux utilisés par Praderie : leur intérêt est de se rapprocher du nombre de cas réellement observés.

Le *Tableau II* donne une vue d'ensemble de la mobilité et de la non-mobilité socio-professionnelles, de 1959 à 1964, des Français nés après 1918. Il est donné en effectifs pondérés, qui représentent donc  $30.441 \times 200 =$  environ 6.100.000 hommes. Deux millions de Français de moins de 45 ans ont été exclus du tableau parce qu'ils ne travaillaient pas en 1959 (étant au service militaire — c'était encore la guerre d'Algérie — ou au chômage, ou scolarisés).

Ce tableau pourra être comparé au tableau de même type donné par Praderie (1966, pp. 144-145) qui inclut en plus 3.900.000 hommes âgés de 45 à 65 ans. Cette population est beaucoup moins mobile que la population « jeune » : elle constitue les 4/10 de la population active masculine totale, mais connaît seulement le 1/4 de la mobilité socio-professionnelle totale (6).

des fondateurs de la sociologie, ni d'ailleurs d'aucune autre discipline sociale excepté l'anthropologie, ne s'est intéressé à la question. Le travail reste donc à faire *intégralement*; ce qui est encore plus intéressant, c'est de se dire que tant qu'on n'aura pas avancé dans ce domaine, on restera bloqué dans tous les autres.

(6) Praderie nous donne les taux de mobilité socio-professionnelle « totale » par tranche d'âge : soit 37 % pour la tranche 20-25 ans (37 % des hommes qui avaient entre 20 et 25 ans en 1959 ont changé de CSP entre 1959 et 1964); 31 % pour la tranche

TABLEAU II. — Catégorie socio-professionnelle en 1959 et en 1964 (Français de moins de 45 ans en 1964).

C.S.P. 1964 1959	30	32	33	34	41	43	44	82	51	53	72	21	26	27	22	60	61	63	67	68	10	00	80-81	
	30	177	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32	5	133	1	1	1	4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	147
33	1	1	303	14	—	10	1	—	2	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	334
34	—	—	10	677	2	1	13	—	10	8	—	2	6	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	733
41	—	13	4	7	407	2	7	2	5	—	—	—	—	2	—	1	2	—	4	—	—	—	—	456
43	6	4	26	36	4	932	17	—	5	5	—	1	—	4	2	9	2	1	—	—	—	—	1	1.055
44	8	6	7	93	—	18	874	4	19	18	—	—	1	15	10	2	—	—	—	2	—	—	—	1.077
82	2	2	3	16	—	7	12	800	34	6	4	—	—	—	4	16	26	24	—	—	—	2	—	964
51	—	2	7	38	7	42	134	4	1.426	25	25	—	2	20	—	10	27	35	—	35	—	10	10	1.859
53	—	—	—	28	—	13	49	6	12	452	10	—	13	39	—	—	17	50	—	20	—	—	—	709
72	—	—	—	4	—	—	2	—	1	—	200	—	5	15	10	—	5	7	—	4	—	10	—	263
21	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	114	—	1	2	—	1	—	—	—	—	—	—	123
26	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	1	184	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	186
27	—	—	—	6	—	3	—	—	7	3	10	—	12	730	25	—	5	20	—	12	—	—	—	833
22	—	—	—	5	—	3	6	—	7	5	—	11	3	4	812	10	60	43	—	16	—	—	—	985
60	—	1	—	5	—	43	10	—	—	—	—	5	2	17	12	594	10	20	—	10	—	—	—	729
61	—	—	2	14	2	143	23	47	90	20	20	27	2	75	175	186	5.949	250	5	114	10	30	—	7.184
63	—	—	5	2	—	14	20	15	130	31	28	4	5	10	98	98	438	3.469	—	116	30	50	10	4.573
67	—	—	—	—	—	1	—	5	15	5	—	—	—	—	10	—	207	67	30	5	—	5	350	
68	—	—	—	—	—	12	4	8	51	20	30	—	—	7	9	5	219	380	—	1.280	20	—	—	2.045
10	—	—	—	—	—	—	4	6	30	5	—	—	—	—	2	—	25	200	—	180	1.125	150	—	1.721
00	—	—	—	15	6	1	5	6	71	25	—	—	—	10	34	5	25	144	—	170	45	3.093	—	3.655
80-81	—	—	10	—	—	1	—	—	5	2	—	—	—	2	—	—	10	—	—	—	—	—	249	279
	199	164	378	968	429	1.250	1.182	903	1.920	630	327	166	236	953	1.207	936	7.030	4.710	39	1.964	1.230	3.350	270	30.441

Code des C.S.P. selon l'I.N.S.E.E.

30. Professions libérales.

32. Professeurs, chercheurs...

33. Ingénieurs.

34. Cadres administratifs supérieurs.

41. Instituteurs...

43. Techniciens.

44. Cadres administratifs moyens (+ 42).

82. Cadres subalternes et hommes de l'armée, gendarmerie, police.

51. Employés de bureau.

53. Employés de commerce.

72. Personnel des services.

21. Industriels.

26. Gros commerçants.

27. Petits commerçants.

22. Artisans (+ 23).

60. Contremaîtres.

61. Ouvriers qualifiés (+ 65).

63. Ouvriers spécialisés (+ 66).

67. Apprentis ouvriers.

68. Manœuvres.

10. Salariés agricoles.

00. Agriculteurs exploitants.

80. 81. 81 : Clergé

80 : Artistes

## VUE D'ENSEMBLE DES FLUX DE MOBILITÉ SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le *Tableau III* donne par ordre décroissant d'importance la liste des principaux flux de mobilité socio-professionnelle tels qu'ils apparaissent sur le tableau II.

**TABLEAU III. — Flux de mobilité inter-C.S.P. par ordre d'intensité décroissante.**  
(Français de moins de 45 ans en 1964.)

Ouvrier spécialisé	—————>	Ouvrier professionnel	438 (87.600)
Manœuvre	—————>	Ouvrier spécialisé	380
Ouvrier professionnel	—————>	Ouvrier spécialisé	250
Manœuvre	—————>	Ouvrier professionnel	219
Ouvrier agricole	—————>	Ouvrier spécialisé	200
Ouvrier professionnel	—————>	Contremaître	186
Ouvrier agricole	—————>	Manœuvre	180
Ouvrier professionnel	—————>	Artisan	175 (35.000)
Agriculteur	—————>	Manœuvre	170
Ouvrier agricole	—————>	Agriculteur	150
Agriculteur	—————>	Ouvrier spécialisé	144
Ouvrier professionnel	—————>	Technicien	143
Employé de bureau	—————>	Cadre moyen	134
Ouvrier spécialisé	—————>	Employé de bureau	130
Ouvrier spécialisé	—————>	Manœuvre	116
Ouvrier professionnel	—————>	Manœuvre	114
Ouvrier spécialisé	—————>	Contremaître	98
Ouvrier spécialisé	—————>	Artisan	98
Cadre moyen administratif	—————>	Cadre supérieur administratif	93
Ouvrier professionnel	—————>	Employé de bureau	90
Ouvrier professionnel	—————>	Petit commerçant	75
Agriculteur	—————>	Employé de bureau	71
.....	—————>	.....	..

On remarque d'emblée que les échanges entre catégories ouvrières sont très largement prépondérants : les sept flux les plus importants sont de ce type, qui constitue à lui seul près de la moitié de la mobilité totale (532.000 mouvements sur 1.275.000).

25-30 ans; puis 22 %, 17 %, 13 %; ensuite pour la tranche 45-50 ans, 14 %; puis 10 %, 10 %, 7 %. Soit au total une « moyenne » de 20 % pour la population des moins de 45 ans, et de 10 % pour la population des 46-65 ans.

La décroissance est donc très nette. Toutefois il convient de garder à l'esprit que ces chiffres ont été obtenus par addition d'un ensemble *hétéroclite* de mouvements (par exemple Manœuvre → Ouvrier spécialisé, et Ouvrier qualifié → Artisan) dont en tout état de cause les mouvements d'échanges entre catégories ouvrières constituent plus de la moitié. Il est fort probable que la mobilité des « vieux » est non seulement plus faible mais surtout *qualitativement différente*.

Il est vrai qu'un Français actif sur deux est un ouvrier (7). On pourrait donc dire qu'il s'agit là des catégories les plus nombreuses, donc les plus susceptibles d'engendrer des flux importants « toutes choses égales d'ailleurs ». Mais cette dernière expression n'a en fait aucun sens; car les rapports sociaux qui définissent les positions d'« ouvrier » et la vie des êtres humains qui s'y trouvent projetés sont bien différents de ceux qui définissent les positions d'employé ou de cadre et déterminent ainsi la vie de ceux qui s'y retrouvent (Bertaux, octobre 1972).

C'est donc une étude à part qui mériterait d'être faite sur la « mobilité » des ouvriers. Elle supposerait d'ailleurs la prise en compte d'autres aspects déterminants que la « qualification » : ainsi la branche d'industrie et le type d'entreprise. Telles qu'elles sont, les catégories de l'I.N.S.E.E. ne permettent que de grossières approximations sur les changements de niveau professionnel (ouvrier) à signification de mobilité sociale; on notera simplement que « pour 100 individus qui connaissent une promotion interne au groupe (ouvrier), 67 connaissent une déqualification interne » (Praderie, p. 91).

De même, je ne prendrai pas en considération les passages du statut d'agriculteur à des emplois de salarié (ouvrier, employé) : il y a là 90.000 mouvements dont, faute de mieux connaître le niveau social initial, nous ne pouvons discerner la signification de mobilité sociale.

Ne restent finalement que deux types de flux; les uns sont (apparemment) le fait de salariés se mettant à leur compte : ouvriers devenant artisans, employés de commerce devenant commerçants, ouvriers agricoles passant agriculteurs, etc.; les autres correspondent à des montées hiérarchiques à l'intérieur du salariat (passages d'ouvrier à technicien, d'employé à cadre moyen, de cadre moyen à cadre supérieur). Ces flux intéressent 6,6 % de la population (8).

Et certes nous serons ainsi bien loin d'observer la totalité de la mobi-

(7) 53 % des hommes de l'échantillon travaillaient en 1964 comme ouvriers (54 % en 1959). Les recensements généraux de la population ont compté en 1962 49,6 % d'ouvriers chez les hommes actifs, et 50 % en 1968 (y compris les ouvriers agricoles et les 2,5 % de contremaitres).

(8) Ils constituent le tiers du total des flux de mobilité socio-professionnelle observée; mais on a vu que ce « total », mélangeant des flux de significations très différentes, n'avait pas grand sens. On remarquera la rareté des mouvements de mobilité « horizontale » entre CSP de même niveau (par exemple d'instituteur à cadre moyen administratif, et même d'ingénieur à cadre administratif supérieur) : c'est très jeunes que les futurs agents d'encadrement se « spécialisent » dans telle ou telle tâche d'encadrement, et le diplôme ne fait bien souvent que donner une sanction « sociale » (instituée) à des dispositions acquises bien plus tôt, « à la maison ». Une fois dans telle ou telle branche de l'appareil on y fait carrière. C'est seulement sans doute au niveau de *direction* de l'appareil d'encadrement qu'il redevient intéressant de passer du secteur d'Etat (public) au secteur « privé » — ce qui au demeurant prouverait le bien-fondé de l'utilisation d'un seul concept, l'*appareil général d'encadrement*, pour désigner deux phénomènes que l'on a l'habitude de penser distincts, l'Etat et le « secteur privé ». Sur ce concept, voir Bertaux, octobre 1972, février 1974.

Enfin la mobilité biographique « descendante » est faible : on remarquera néanmoins l'existence de flux non-négligeables artisan → ouvrier et employé → ouvrier (en particulier d'employé de commerce à ouvrier spécialisé). En fait, il est possible que d'importants flux de mobilité descendante, produite par l'actuelle « restructuration de l'appareil productif » (THELOT), c'est-à-dire par la destructuration des anciennes formes de production, soient masquées par l'*exclusion radicale* de personnes se retrouvant ainsi dans le statut d'assistés sociaux.

lité sociale biographique *réelle*. C'est ainsi que tout ce qui est enrichissement par « les affaires » échappe pratiquement aux CSP de l'I.N.S.E.E.; et l'on sait qu'en ces temps « de croissance et d'expansion », de tels cas ne sont pas exceptionnels. D'autre part, pour peu que le mythe du « jeune loup » faisant une carrière foudroyante à l'intérieur d'une bureaucratie quelconque ait quelque réalité, nous ne la verrons pas apparaître : tout cela se déroulant, pour l'I.N.S.E.E., à l'intérieur de la catégorie de « cadre supérieur ». Enfin les aventures clandestines de certains fils ambitieux du (sous) prolétariat, qui les amènent à se « retirer » encore jeunes et à vivre sur les rentes que leur procurent tels hôtels, boîtes de nuit, garages, ou autres commerces fructueux, ne sauraient s'inscrire dans les statistiques.

Il ne s'agit donc pas de prétendre à l'exhaustivité. Il s'agit seulement, dans un premier temps, d'examiner ces mouvements de mobilité sociale biographique apparente à la lumière de l'origine sociale des mobiles, pour en isoler les contre-mobiles; et dans un deuxième temps, de nous servir des résultats ainsi épurés pour évaluer la proportion de « fils sans héritage » qui, en une génération, deviennent des indépendants, ou des cadres à partir de positions d'employés ou d'ouvriers.

#### L'ENTRÉE DES « SALARIÉS » DANS L'AGRICULTURE : UN ARTEFACT

Commençons notre examen par le cas des hommes qui, étant « ouvriers agricoles » en 1959, sont devenus en 1964 des agriculteurs. Le *Tableau II* nous en indique 30.000 ( $150 \times 200$ ) (9).

Quelle est leur origine sociale ? Sont-ils fils d'ouvriers agricoles ?

Le *Tableau IV* répond à la question. Il y a eu en réalité 15 cas observés (au taux de sondage de 1/2.000) : sur ces 15, 14 étaient fils d'exploitants agricoles, soit 93 % de contre-mobiles... Il ne s'agissait donc que de jeunes agriculteurs s'étant temporairement embauchés comme ouvriers. Le chiffre de 93 % (de contre-mobiles) tend à démontrer que le passage d'ouvrier agricole à paysan propriétaire (ou fermier) est impossible dans les campagnes françaises.

(9) Songeons un instant à toutes les interprétations auxquelles ce chiffre brut ouvre la porte : on pourrait calculer que 30.000 passages en 5 ans, cela fait, de 20 à 45 ans, 150.000 passages; sans compter ceux qui pourraient avoir lieu après 45 ans. Il y aurait donc 150.000 ouvriers agricoles qui deviendraient agriculteurs au cours de leur vie, sur un total de 730.000 en 1962 (530.000 en 1968); donc 1 sur 5 (ou 1 sur 4) qui accéderait au statut d'indépendant, etc. On pourrait même faire un calcul « plus précis » en partant du chiffre de 38.000 salariés agricoles de tous âges (20 à 65 ans) passant agriculteurs en 5 ans, ce qui correspondrait théoriquement à neuf fois plus sur toute une vie de travail. On calcule ainsi que 342.000 salariés agricoles, soit les trois quarts passeraient agriculteurs au cours de leur existence... En réalité, quiconque connaît un peu les campagnes françaises sait qu'il est rigoureusement impossible à un ouvrier agricole de devenir agriculteur exploitant : l'accumulation est impossible et le mariage avec une fille de paysan l'est aussi. Le raisonnement qui précède est donc faux ; ce qui est intéressant, c'est qu'il présente un certain caractère de cohérence, et qu'il travaille à partir de données statistiques en elles-mêmes indiscutables (c'est la signification que nous leur conférons qui l'est).

TABLEAU IV. — Origines sociales des salariés s'étant mis à leur compte entre 1959 et 1964.

PROFESSION DU PÈRE	I		TOUS EMPLOYÉS DE COMMERCE	III		TOUS OUVRIERS QUALIFIÉS	IV		V		TOUS OUVRIERS SPÉCIALISÉS	VI (II + III + IV + V)		VII TOUS PASSAGES SALARIAT/ INDÉPEN- DANCE	
	D'OUVRIER AGRICOLE A AGRICUL- TEUR	Poids %		D'EMPLOYÉ DE COM- MERCE A COMMER- ÇANT	D'OUVRIER QUALIFIÉ A PETIT COMMER- ÇANT		D'OUVRIER QUALIFIÉ A ARTISAN	D'OUVRIER SPÉCIALISÉ A ARTISAN	(II) (III)	(IV) (V)		(II + III + IV + V)	(VII)		
Industriel, gros commer- çant, profession libé- rale .....	—		7	—	1	(2) 2	—	1	(7) 2	(37) 7					
Cadre supérieur .....	—	(5) 13	5	—	1	(10) 7	—	—	(10) 3	(12) 2					
				0		9	0								
Artisan, petit commer- çant .....	—	(12) 31	20	(35) 54	12	(35) 26	(28) 33	9	(110) 34	(179) 31					
				54		26	33								
Agriculteur .....	(140) 93	(17) 43	16	—	12	(6) 4	(22) 27	25	(45) 14	(97) 17					
		87				4	27								
Cadre moyen, technicien	—	—	9	—	2	(4) 3	—	2	(4) 1	(7) 1					
Employé de bureau, de commerce, services, police, armée .....	—	(5) 13	15	(5) 8	13	(18) 13	(6) 7	8	(34) 10	(66) 12					
		13		8		16	7								
Ouvrier qualifié, mineur contremaître .....	(10) 7	—	16	(17) 26	34	(39) 28	(10) 12	22	(66) 21	(101) 17					
Ouvrier spécialisé, ma- nœuvre, ouvrier agri- cole .....	—	—	12	(8) 12	25	(23) 17	(17) 21	33	(48) 15	(72) 13					
		0		48		45	33								
TOTAL .....	(150) 100	(39) 100 100	100	(65) 100 100	100	(137) 100 100	(83) 100 100	100	(324) 100	(571) 100					

On pourra trouver abusif de tirer ainsi une conclusion d'ordre général à partir de 15 cas observés. Pourtant Praderie n'avait pas hésité à le faire, lorsqu'il écrivait : « Certains salariés agricoles (25 % [des salariés agricoles ayant changé de CSP de 1959 à 1964]) deviennent exploitants » (p. 84).

Avait-il tort ? Certes, sa proposition est fautive, mais c'est parce qu'il prenait pour des mobiles authentiques une troupe de 15 hommes dont 14 étaient des contre-mobiles clandestins. Une fois rétablie la véritable signification du mouvement observé, la proposition devient : « Pratiquement aucun ouvrier agricole ne devient exploitant. » Or cette proposition est confirmée par d'autres sources. D'une part en effet, les tableaux de mobilité père/fils (Praderie, 1967; Thelot, 1973) montrent que seulement 3 % des fils d'ouvriers agricoles deviennent exploitants. D'autre part, si l'on examine systématiquement les origines sociales des autres entrants dans l'agriculture (*Tableau II*, colonne 00, 107 cas, soit 21.400 en effectifs nationaux), on constate qu'ils correspondent à 12 cas réellement observés dont... 7 fils d'agriculteurs (10).

Finalement, sur 25 passages « connus » du salariat à l'agriculture indépendante, on trouve 21 fils d'agriculteurs, aucun fils d'ouvrier agricole. Ceci valide après coup la démarche de Praderie tirant une conclusion générale de l'observation de 15 cas — sinon cette conclusion elle-même. Et l'exemple tend à démontrer, par opposition à l'approche probabiliste habituelle, la valeur de l'approche déterministe : l'enquête montre que le passage du salariat (réel) à l'agriculture indépendante est rendu dans la France contemporaine rigoureusement impossible par le fait que le recrutement de l'agriculture (indépendante) s'effectue à travers l'institution sociale de l'héritage; institution qui élimine avec une précision d'horlogerie les fils de salariés.

#### DU SALARIAT A LA PROPRIÉTÉ DU MOYEN DE PRODUCTION OU DE DISTRIBUTION

D'après l'enquête de l'I.N.S.E.E., ce sont 158.000 Français de tous âges qui seraient passés, de 1959 à 1964, du salariat ou de l'agriculture à des positions classifiées comme « indépendants et patrons de l'industrie et du commerce » (CSP 21 à 27). Les quatre cinquièmes d'entre eux avaient entre 20 et 45 ans (11).

(10) On trouve en effet : 5 « ex-ouvriers spécialisés » (en 1959) parmi lesquels 4 fils d'agriculteurs (on ne connaît pas l'origine sociale du cinquième); 3 « ex-ouvriers qualifiés » dont 1 fils d'agriculteur, 1 fils de cadre subalterne de la gendarmerie (ou armée ou police), et 1 fils d'ouvrier qualifié; 1 « ex-employé de bureau », fils d'agriculteur; 1 jeune « ex-personnel de service », fils d'agriculteur; 1 « ex-cadre subalterne » qui a indiqué « retraité » comme profession du père; et 1 « ex-apprenti », fils de cadre administratif supérieur.

(11) Praderie 1966, tableau 5.05, p. 151. Ce tableau mentionne que, de 1959 à 1964, 63 000 jeunes hommes sont *directement* entrés dans la vie active comme patrons de l'industrie et du commerce, ou du moins que leur passage dans le salariat n'a pas



Combien d'entre eux sont des « héritiers », combien des mobiles authentiques (dans cette dernière catégorie rentreront inévitablement ici ceux qui ont épousé une « héritière ») ? Praderie, quant à lui, n'ayant pas le loisir d'examiner leurs origines sociales, écrivait à propos des salariés du secteur privé (car, et c'est d'ailleurs fort intéressant, les salariés du secteur public ne se mettent pratiquement jamais à leur compte) qui étaient devenus des « indépendants » sans salariés (134.000) ou des employeurs (64.000) : « Il peut s'agir, pour une faible partie, de mutations artificielles comme, par exemple, celle contenant des salariés d'un parent devenant patrons; mais l'essentiel (est) probablement constitué par des salariés s'établissant à leur compte, soit comme artisans, soit comme commerçants. »

Qu'en est-il en réalité ? Notre analyse ne portera que sur les « moins de 46 ans », qui constituent cependant, on l'a vu, les quatre cinquièmes des passages. Le détail de ces passages est indiqué sur le *Tableau II* (colonnes 21, 26, 27, 22; un certain nombre de patrons se déclarent comme « cadre supérieur administratif » et échappent ainsi à l'analyse). Mis ensemble, ils totalisent, en effectifs pondérés, 663 passages (132.000 hommes en effectifs nationaux); compte tenu des non-réponses, nous connaissons l'origine sociale de 571 d'entre eux (114.200 en effectifs nationaux).

Quatre flux totalisent à eux seuls plus de la moitié des passages : ce sont, en effectifs nationaux, les flux de passage d'ouvrier qualifié à artisan (35.000), d'ouvrier qualifié à petit commerçant (15.000), d'ouvrier spécialisé à artisan (19.600), et d'employé de commerce à petit commerçant (7.800).

Les origines sociales des mobiles de ces quatre flux sont indiquées sur le *Tableau IV*. On voit que 34 % d'entre eux sont en réalité des fils d'artisans ou de petits commerçants (54 % de ceux qui passent d'ouvrier qualifié à petit commerçant); 2 % sont classés comme fils d'industriels ou de gros commerçants; 3 % comme fils de cadres supérieurs. Au total donc, 39 % de ces mobiles apparents sont des fils d'« indépendants, patrons et cadres supérieurs », donc en fait des contre-mobiles au sens défini dans notre première partie.

A l'inverse, les autres flux réunis comptent 36 % de fils d'ouvriers et 10 % de fils d'employés, de cadres subalternes et de personnel de service; soit 46 % que l'on peut considérer comme d'authentiques mobiles.

Entre les deux on trouve 14 % de fils d'agriculteurs sur lesquels nous ne pouvons nous prononcer directement, l'I.N.S.E.E. regroupant dans la catégorie « agriculteurs exploitants » plusieurs millions de paysans de niveaux sociaux extraordinairement différents. Toutefois certains indices nous donnent à penser qu'il s'agit surtout d'« héritiers » contre-mobiles, qui retrouvent grâce à l'aide financière de leur famille un statut classiste

duré plus de cinq ans. Pour information, on comptait à cette époque environ 1 100 000 hommes et 800 000 femmes dans les catégories de patrons. La limite entre « petits » et « gros » commerçants a été fixée par l'INSEE à 2/3 employés; celle entre « artisans » et « industriels » à 5/6 ouvriers. A l'exception des études de Gresle et de Roy qui restent très générales, il n'y a guère eu jusqu'à présent de travaux sociologiques sur le commerce et l'artisanat. L'excellente enquête de Lafont et Leborgne (1974) sur l'artisanat du bâtiment en prend d'autant plus de relief.

« moyen » équivalent à celui de paysan moyen qui serait celui de leur père.

En effet, on observe que les filières qu'empruntent les fils d'agriculteurs semblent inaccessibles aux fils de salariés. Ainsi leur filière « préférée », celle qui fait passer d'employé de commerce à commerçant : vérification faite de l'origine sociale des « 7.800 » mobiles (neuf cas observés), on trouve 4 fils d'agriculteurs, 3 fils de petits commerçants, 1 fils de « profession libérale » (pharmacien ?), et seulement 1 fils de salarié (de la gendarmerie, armée ou police, en l'occurrence).

Il s'agit donc bien d'une quasi-totalité de contre-mobiles. Ainsi Praderie était optimiste lorsqu'il écrivait : « 16 % des employés de commerce mutants [c'est-à-dire la totalité des mobiles que nous examinons ici] passent dans le commerce comme indépendants » : le chiffre réel est plus proche de 0 %. En fait, il est sans doute aussi rigoureusement impossible aux employés de commerce de se mettre à leur compte qu'aux ouvriers agricoles de devenir fermiers ou exploitants, malgré toutes les *orientations towards shopkeeping* que l'école inculque aux enfants; cela en tout cas n'est pas infirmé par les données origine sociale / position sociale recueillies par Praderie lui-même, puisqu'elles montrent que parmi les fils d'employés de commerce, pas un seul n'est devenu commerçant (données originales; voir aussi Praderie, 1967, p. 86).

L'autre filière empruntée par les fils d'agriculteurs est celle qui va d'O.S. à artisan : on constate qu'il s'agit là aussi d'une filière peu empruntée par les fils d'ouvriers (*Tableau IV*). En résumé, et bien que le raisonnement se base sur de très petits nombres — mais qui forment un ensemble cohérent —, nous sommes conduits à l'hypothèse que les fils de paysans ont généralement bénéficié de l'aide familiale pour effectuer le passage de la position de salarié à celle d'indépendant ou patron; leur flux est probablement constitué d'une bonne majorité de contre-mobiles.

Ainsi donc, l'étude des quatre flux les plus importants qui constituent à eux seuls plus de la moitié de tous les mouvements de salariés se mettant à leur compte, mène à la conclusion que la moitié seulement des flux apparents correspond à de la mobilité sociale réelle (46 % de mobiles sûrs, plus une petite partie des 14 % de fils d'agriculteurs) (12).

Mais il y a la multitude des petits flux; et l'on pourra être tenté de penser qu'ils contiennent une proportion plus élevée de mobiles authentiques. A vrai dire, la conception probabiliste des processus sociaux nous suggère de voir les choses de cette façon : tout ce qui est en marge de la régularité principale étant censé, précisément, échapper à la détermination fondamentale qui a produit la régularité.

(12) Cette proportion de mobilité authentique est d'ailleurs très certainement surestimée : en effet nous n'avons pris en compte qu'un seul canal de transmission de l'héritage, le canal père/fils. Or, nous l'avons vu, la moitié de l'héritage passe par les femmes, qui d'ailleurs sont aussi nombreuses que les hommes à être propriétaires d'un petit commerce (515 000 dans l'un et l'autre cas au recensement de 1968). En fait une foule d'indices rencontrés au cours de cette étude m'amène à penser qu'il faut distinguer radicalement les artisans et les commerçants, qu'on a trop souvent l'habitude de considérer comme interchangeables; mais ce point serait trop long à développer ici.

Or c'est bien entendu le contraire qui est vrai (13). Ainsi, sur quatre cas observés de contremaîtres (1959) devenant industriels (1964), on trouve trois fils d'industriels âgés de 35-45 ans; et un fils d'ouvrier qualifié (40-45 ans). Sur deux cas d'ouvriers qualifiés (1959) passant « gros commerçants » (1964) l'un est d'origine sociale inconnue, et l'autre fils de gros commerçant. Sur six cas d'ouvriers qualifiés (1959) passant industriels (1964), on trouve trois fils d'industriels (poids : 15), deux fils de cadres subalternes de l'armée (poids : 10), et un fils d'ouvrier qualifié (poids : 2). Sur trois cas de manœuvres (1959) devenant artisans (1964), deux fils d'agriculteurs (poids : 4) et un fils de petit commerçant (poids : 5). Les flux « marginaux » sont truffés de contre-mobiles, et ceci s'explique : alors que pour un fils de petit salarié, la voie vers l'indépendance est très étroite et passe par la catégorie d'ouvrier qualifié (du moins la voie légale), c'est seulement si un être humain est rattaché à un capital par les rapports sociaux institués (la loi sur l'héritage) qu'il peut se permettre de passer dans des professions « excentriques » avant de revenir comme agent de ce capital, c'est-à-dire comme patron. On trouve par exemple que les fils d'industriels, de gros commerçants, de professions libérales, constituent 12 % de ces flux, contre 2 % des quatre principaux flux.

Si l'on regroupe tous les flux d'entrées dans l'indépendance et le patronat, on obtient la distribution de la colonne VII. Les différences entre les colonnes VI et VII, qui proviennent donc des multiples petits flux, sont révélatrices : le pourcentage de fils d'industriels passe de 2 % à 7 %, beaucoup de ceux qui sont passés à leur compte depuis des positions de cadre supérieur ou de cadre moyen étant eux-mêmes fils d'industriels et de gros commerçants.

Les seules filières où des fils de salariés (58 % de cette génération) aient tenté en nombre significatif le passage du salariat à l'indépendance sont donc les « filières » qui vont d'ouvrier qualifié à artisan ou petit commerçant (pour nombre de « commerces artisanaux » où l'on fait à la fois la fabrication, l'installation, la réparation, et la vente, la séparation entre artisanat et commerce est assez arbitraire. Il arrive souvent que l'I.N.S.E.E. classe le mari comme artisan et la femme comme commerçante). Il est d'ailleurs vraisemblable que ce ne sont pas n'importe quels « ouvriers qualifiés » qui se mettent à leur compte, mais ceux qui se trouvent travailler déjà dans les branches où l'artisanat survit encore : branches du bâtiment notamment, effectuant l'installation, l'entretien et la réparation à domicile (plomberie, électricité, peinture, carrelage, menuiserie, chauffage). Notons aussi que l'acquisition d'une formation professionnelle « artisanale » se paie du coût très lourd de l'extrême surexploitation à laquelle les corporations soumettent les jeunes travailleurs à travers l'institution de l'« apprentissage » (14).

(13) Quand on examine un à un les « cas aberrants », on s'aperçoit généralement qu'ils sont le produit de déterminations encore plus fortes que les cas moyens; c'est même précisément pour cela qu'ils se retrouvent hors de la moyenne ! La véritable aberration consiste à les traiter comme des aberrations qu'on aimerait bien éliminer parce qu'elles font baisser les coefficients de corrélation...

(14) En collaboration avec d'autres chercheurs, j'ai recueilli en 1972 plusieurs dizaines d'histoires de vie (biographies) d'ouvriers boulangers et d'ouvriers agricoles.

Nous nous posons la question : les salariés qui se mettent à leur compte sont-ils des fils de salariés qui « se font eux-même », ou bien des fils de « patrons » pour qui le passage dans le salariat n'a été qu'une étape transitoire, une préparation à la reprise en main de l'entreprise paternelle ?

Nous connaissons maintenant la réponse : elle est donnée par la colonne VII du *Tableau IV* : 43 % de ces mobiles sont des fils de salariés, 40 % sont des fils de patrons. 17 % sont des fils d'agriculteurs, dont nous avons lieu de croire qu'ils ont bénéficié le plus souvent du soutien actif de leur famille.

On retrouve donc les mêmes proportions que Girod avait trouvé à Genève : pour chaque mobile il y a un peu plus d'un contre-mobile (15). En même temps nous arrivons à une vision plus fine, qualitative, du procès de contre-mobilité et de celui qui fait passer d'authentiques salariés (aux réserves mentionnées plus haut de l'héritage par les femmes) à des positions de propriétaire de moyen de production ou de distribution : pratiquement la seule filière qui reste ouverte aux salariés est celle qui fait passer de la position d'ouvrier *qualifié* au statut d'*artisan* (16).

Les témoignages des ouvriers boulangers sur leur temps d'apprentissage concordent tous, qu'ils l'aient vécu en 1916, en 1930 ou en 1970.

L'étude historique de la boulangerie, que nous avons menée en parallèle, indique que la « mise à son compte » d'un ouvrier boulanger, pour difficile qu'elle ait toujours été, était possible jusque vers la fin des années cinquante; alors qu'aujourd'hui elle est pratiquement impossible. A l'explication purement économique que l'on entend toujours (résumée par l'expression « les Français mangent de moins en moins de pain ») peut-être faut-il superposer un autre mode d'explication : il est certain que la politique de la grande bourgeoisie française à l'égard du petit commerce et de l'artisanat a profondément changé après 1958; ayant de tout temps songé à les éliminer pour des raisons économiques, elle les a néanmoins aidés à survivre et même parfois à prospérer pour des raisons politiques jusqu'en 1958. Depuis, au contraire (ou tout au moins jusqu'en 1968), elle a cherché à les faire disparaître aussi vite que possible; la politique fiscale et la politique urbaine ont été les deux principales armes de cette lutte. La boulangerie artisanale, qui a survécu en France longtemps après qu'elle ait disparu des pays anglo-saxons au profit de la production capitaliste de pain-marchandise, est en train de disparaître sous les effets de cette politique tout autant que sous ceux qui restent à démontrer d'ailleurs, de changements dans les goûts alimentaires des Français. Avec elle c'est une possibilité importante de mobilité sociale biographique qui disparaît.

C'était notamment par la médiation du « marché du travail » que le grand capital, en scolarisant jusqu'à seize ans puis en offrant des salaires de début faibles mais non nuls aux jeunes, asphyxiait le petit capital et les entreprises familiales. « Les jeunes ne veulent plus travailler » était un *leitmotiv* souvent entendu dans ces milieux. Et en effet, les jeunes ne voyaient plus aucun intérêt à passer par les trois ans de « bagne » (une de leurs expressions) de l'apprentissage, qui maintenant ne débouchaient plus sur la possibilité pratique de se mettre un jour à son compte ; et ils faisaient pression sur leurs parents pour éviter d'être « placés ». Aussi les récentes lois, qui aboutissent déjà au transfert des « classes de transition » vers les centres d'apprentissage et surtout vers les entreprises artisanales et les petits commerces (concernant quelques dizaines de milliers d'adolescent(e)s), constituent un précieux ballon d'oxygène sinon pour ces jeunes du moins pour leurs employeurs, et marque de ce fait une hésitation dans la politique d'ensemble signalée plus haut. On sait que la conjoncture politique n'est pas indifférente à ce retour en arrière.

(15) On est loin de l'estimation que faisait Praderie de l'importance de la contre-mobilité (« une faible partie »). Certes, on ne pouvait s'attendre à 100 % de mobilité authentique : après tout, on trouve chez les salariés une certaine proportion de fils d'artisans et de commerçants. Mais cette proportion est de 14 % (Praderie 1967, p. 86) alors qu'elle monte à 34 % sur les quatre flux principaux et jusqu'à 54 % pour le flux des « ouvriers professionnels » passant commerçants. On pourra d'ailleurs effectuer les comparaisons flux par flux, puisque les répartitions des Français de telle ou telle catégorie selon leur origine sociale ont été rappelées sur le tableau IV.

(16) On pourra interpréter ce résultat comme indiquant le fonctionnement de la qualification professionnelle ouvrière comme « capital culturel ». A ce niveau

## MOBILITÉ VERTICALE HIÉRARCHIQUE

La deuxième possibilité d'ascension sociale, celle qui tend à devenir la seule envisageable à mesure que le secteur de la petite production et du petit commerce s'amenuise, c'est la « carrière » : la montée dans un de ces appareils hiérarchiques (appareils d'Etat ou « institutions », et bureaucraties d'entreprise) qui constituent l'*appareil général d'encadrement*.

Que l'on prenne un critère institué tel que la grille de la Fonction publique, ou bien le critère de la perception idéologique des agents de ces appareils, on trouvera toujours un nombre très élevé de « niveaux significatifs » ; on pourrait même dire que la conséquence au niveau idéologique du principe institué de constitution de ces appareils (le rapport hiérarchique), est de rendre signifiants aux yeux de leurs agents les détails les plus « insignifiants » — qualité de la moquette du bureau, nombre de téléphones, âge de la secrétaire, etc. — qui différencient les niveaux entre eux.

Mais la classification des CSP ne nous permet d'observer que des franchissements importants, ceux qui font passer d'un niveau à l'autre de la « hiérarchie » suivante :

— niveau des exécutants de tâches matérielles (hors appareil d'encadrement) : ouvriers, certains techniciens.

— niveau des exécutants de l'appareil d'encadrement (employés, contre-mâtres, etc.),

— niveau des cadres moyens,

— niveau des cadres supérieurs.

Ainsi définis, les mouvements inter-CSP correspondent probablement tous à de la mobilité sociale *réelle* (changement de position dans les rapports de classe) (17).

Qu'a observé l'enquête ? De 1959 à 1964, les flux les plus importants sont ceux qui relient les catégories d'ouvrier qualifié à contre-mâitre (37.200) et à technicien (28.600), d'employé de bureau à cadre moyen (26.800), d'ouvrier spécialisé à employé de bureau (25.000), et de cadre moyen à cadre supérieur administratif (18.600). Ensuite les flux tombent à 7.000, 6.000 etc.

en tous cas, la métaphore me semblerait introduire plus de confusion que de clarté, car il ya des différences radicales entre les rapports dans lesquels s'inscrivent le capital-argent et la qualification ouvrière, par exemple les conditions de leur mise en valeur : alors qu'un capital argent trouve toujours à s'investir, comment un ouvrier qualifié des mines, de la chimie, de la grande industrie mécanique, etc., pourrait-il trouver les conditions de transformation de son « capital culturel » en capital-moyen de production ?

(17) Parlant de mobilité « hiérarchique », on excluera donc les passages de manœuvre et OS à ouvrier qualifié (OP) ; en effet les *rapports sociaux institués* qui existent entre OP et OS *ne sont pas* des rapports d'autorité, de commandement, de domination ; ce ne sont donc pas des rapports véritablement *hiérarchiques*, à la différence des rapports tels qu'ils sont institués entre « niveaux » différents des appareils de l'Etat ou des bureaucraties d'entreprise. Ce n'est que par une extension de sens, de valeur douteuse et qui vide le mot de « hiérarchie » de son sens spécifique de « système de rapports d'autorité », que l'on emploie des expressions telles que « hiérarchie des salaires » ou « hiérarchie des qualifications » alors qu'il ne s'agit que d'échelles.

Ici aussi nous commencerons par évaluer la part des contre-mobiles parmi nos mobiles apparents. Contre-mobilité signifie toujours « retour au niveau social d'origine » ou du moins, vers lui : on considérera par exemple qu'un fils de cadre moyen qui passe d'une position d'employé de bureau à une position de cadre moyen est contre-mobile; tandis que s'il passe d'une position de cadre moyen à une position de cadre supérieur, il sera considéré comme un mobile authentique.

Certes, la distinction renvoie à des concepts moins établis que précédemment, où le concept d'héritage (d'un moyen de production) renvoyait à l'évidence à une détermination sociale bien réelle. Toutefois l'existence massive du phénomène de *transmission de la position de classe* des parents cadres à leurs enfants est certaine. Il reste encore à la pensée et à la pratique sociologique à l'analyser et finalement à le nommer (18).

Ce phénomène, on le sait, s'effectue essentiellement par le moyen de l'appareil scolaire. On sait d'autre part qu'il y a, pour la France du moins, une correspondance étroite entre le diplôme acquis et les premiers postes professionnels occupés. Par conséquent il est plausible d'imaginer (la vérification empirique n'ayant pas été faite), que les mouvements de transition d'un niveau hiérarchique à l'autre ne sont que faiblement conditionnés par les diplômes. Et cependant, comme on va le voir, l'origine sociale continue à jouer à plein.

Les origines sociales des mobiles des principaux flux de mobilité hiérarchique sont donnés sur le *Tableau V*. Comme sur le *Tableau IV*, on a rappelé en même temps la distribution générale des origines sociales de certaines des CSP initiales.

Ainsi on peut voir que 3 % de tous les « employés de bureau français » sont fils de cadres supérieurs, mais que ce sont 12 % des « employés de bureau » passant cadre moyen qui sont fils de « cadres supérieurs ». Les proportions sont inverses pour les « employés fils d'OS » : ils sont 18 % en tout, mais seulement 8 % parmi ceux qui passent d'employé de bureau à cadre moyen. Ce flux est un des plus importants numériquement; et il compte au total 43 % de contre-mobiles, 47 % de mobiles authentiques et 10 % de fils d'agriculteurs. Soit, encore une fois, une répartition de moitié-moitié. Notons que si l'origine sociale des « employés de bureau » était indifférente à leur promotion hiérarchique, au lieu des proportions de 43 % et 47 %, on aurait observé 20 % et 60 %, et 20 % de fils d'agriculteurs.

Des proportions analogues s'observent pour les « employés de commerce » passant cadre moyen administratif : 53 % de contre-mobiles, 46 %

(18) Pour expliquer ce phénomène, P. Bourdieu et J. C. Passeron ont introduit le concept de « capital culturel », sa transmission des parents aux enfants étant appelée « héritage culturel » (il n'est pas sans intérêt de noter que c'est le concept d'héritage culturel qu'ils ont introduit en premier). Mais si l'idée d'héritage culturel permet de mieux penser le phénomène de la réussite scolaire différentielle selon l'origine sociale, ce dernier phénomène n'explique, comme l'a montré récemment Boudon (1973), qu'une partie seulement de la sélection sociale effectuée par l'appareil scolaire. Et du point de vue épistémologique, il y a certains dangers à utiliser de manière métaphorique des concepts (capital, héritage) qui dans leurs acceptions originales expriment des ensembles de déterminations très concrètes, toute une dynamique de rapports et de contradictions.

TABLEAU V. — Origines sociales des salariés ayant accédé à la hiérarchie entre 1959 et 1964.

PROFESSION DU PÈRE	VIII OUVRIER SPÉCIALISÉ A EMPLOYÉ DE BUREAU	IX OUVRIER QUALIFIÉ A CONTRE- MAITRE	X OUVRIER QUALIFIÉ A TECHNICIEN	XI EMPLOYÉ DE BUREAU A TECHNICIEN	XII EMPLOYÉ DE COMMERCE A CADRE MOYEN ADMI- NISTRATIF	Tous EMPLOYÉS DE COMMERCE	XIII EMPLOYÉ DE BUREAU A CADRE MOYEN ADMI- NISTRATIF	Tous EMPLOYÉS DE BUREAU	XIV CADRE MOYEN ADMINISTRA- TIF A CADRE SUPÉRIEUR ADMINIS- TRATIF	Tous CADRES MOYENS ADMINISTRATIFS	XV EMPLOYÉ DE BUREAU A CADRE SUPÉRIEUR ADMINIS- TRATIF
Industriel, gros commerçant, profession libérale..	— —	— —	— —	— —	(2) 5	7	— —	2	(7) 8	8	— —
Cadre supérieur .....	(10) 9	— —	— —	(5) 15	(5) 13	5	(15) 12	3	(18) 22	10	(6) 22
					18				30		
Artisan, petit commerçant .....	(5) 4,5	(15) 9	(21) 17	(2)	(13) 35	20	(21) 17	11	(13) 15	16	(4) 15
					35				15		
Agriculteur .....	(45) 41	(26) 16	— —	(2)	— —	16	(12) 10	20	(11) 14	8	(4) 15
					0				14		
Cadre moyen, technicien .....	— —	(10) 6	(5) 4	— —	— —	9	(18) 14	4	(8) 10	13	(5) 18
									10		
Employé de bureau. Services police, armée .....	(5) 4,5	(26) 16	(26) 21	(1)	(5) 13	15	(9) 7	18	(13) 17	16	(4) 15
					13				17		
Ouvrier qualifié, mineur, contremaître.	(35) 32	(65) 40	(50) 40	(25) 75	(11) 30	16	(39) 32	23	(10) 12	16	(3) 11
Ouvrier spécialisé, manœuvre, ouvrier agricole ....	(10) 9	(22) 13	(22) 18	— —	(1) 3	12	(10) 8	18	(2) 2	11	(1) 4
TOTAL .....	(110) 100	(164) 100	(124) 100	(35) 100	(37) 99 99	100	(124) 100	99	(82) 100 100	100	(27) 100

de mobiles authentiques. Parlant d'eux, Praderie écrivait, les considérant implicitement tous comme des mobiles authentiques : « les employés de commerce (...) débouchent, soit vers le commerce en abandonnant leur statut de salariés [on sait ce qu'il en est en réalité] soit (...) vers des emplois de cadres qui sont, sans doute, à compétence commerciale et résultent d'une promotion interne masculine » (p. 87). Or en réalité, parmi ces heureux promus un sur deux se révèle être un fils de patron ou de cadre supérieur. En rapprochant ce résultat de celui trouvé précédemment, selon lequel, parmi les employés de commerce passés commerçants, 44 % étaient des fils de patrons, 43 % des fils d'agriculteurs, et 0 % des fils d'ouvriers (ce dernier chiffre étant peut-être le plus intéressant), on arrive à l'hypothèse que la position d'employé de commerce ne mène à rien pour les fils de salariés.

Soit ensuite le passage de cadre moyen à cadre supérieur administratif (19) : de 1959 à 1964 ils furent, d'après l'enquête, environ 16.000 à effectuer le passage. Parmi eux, 22 % de fils de « cadres supérieurs » (contre 10 % dans la population des cadres moyens), tandis que 2 % étaient fils d'OS (contre 11 % dans la population des cadres moyens, et 20 % dans la population totale). Bien que la « barre » pour être défini comme contre-mobile soit ici placée assez haut, puisqu'il faut être né dans la bourgeoisie, on trouve néanmoins 30 % de contre-mobiles, 41 % de mobiles authentiques « sûrs »; restent 15 % de fils d'artisans et petits commerçants et 14 % de fils d'agriculteurs (20).

Quelques « employés de bureau » se retrouvent cinq ans plus tard, cadres supérieurs (5.400, 28 cas observés réellement). L'hypothèse qui vient immédiatement à l'esprit (« il s'agit de fils à papa ») est partiellement vérifiée par les données : parmi eux les fils de cadres supérieurs sont effectivement 10 fois plus nombreux que parmi les employés de bureau en général (voir *Tableau V*, colonne XV).

(19) Il faut savoir que cette catégorie telle qu'elle est définie par l'I.N.S.E.E. est très hétérogène; une enquête effectuée par M<sup>me</sup> J. Frisch est en cours pour en examiner le contenu réel, en reconstituant notamment la carrière complète des « cadres administratifs supérieurs ».

(20) Il serait intéressant de rapporter le flux de cadres moyens fils de la bourgeoisie (possédante ou dirigeante) qui regagnent ainsi leur classe d'origine après avoir passé quelques années comme cadre moyen, à la taille totale du contingent de cadres moyens fils de la bourgeoisie : cela donnerait un indice précieux pour la question de la *mobilité descendante* à partir d'une origine de classe bourgeoise. En effet cette mobilité descendante ne saurait en tout état de cause conduire plus bas que le niveau de « cadre moyen », même si elle comporte des passages transitoires par des positions d'employé des bureaux ou des « services » : l'examen des positions occupées en 1964 par les fils de bourgeois le montre (Praderie 1967 p. 86 et données originales, plus détaillées; celles-ci montrent notamment que ce sont les fils de professeurs, d'ingénieurs et de professions libérales qui résistent le mieux à la mobilité descendante : sur une population qui comprend pourtant une majorité d'hommes en début de carrière (hommes âgés de 16 à 45 ans), 75 à 80 % ont déjà le statut de cadres. Une enquête réalisée sous la direction de Jean Fourastié avait donné un résultat analogue : 63 % des fils d'anciens élèves de Grandes Ecoles avaient obtenu un diplôme égal ou supérieur à la licence, ce qui leur assurait d'emblée — en 1964. — un poste déjà haut placé dans la hiérarchie de l'appareil d'encadrement, et surtout l'accès à une carrière menant dans les rangs de la bourgeoisie dirigeante).

Mais pour déterminer si *tous* les enfants de la bourgeoisie dirigeante rejoignent ses rangs, il faudrait disposer d'une enquête longitudinale, et non d'une enquête de mobilité de type classique (transversal) : c'est ce qui apparaîtra plus clairement ci-après.



En résumé, ces quelques éléments de connaissance sur la « mobilité au sein de l'appareil d'encadrement » nous y montrent l'existence de deux courants parallèles, tous deux ascendants : l'un a une signification de mobilité authentique, l'autre une signification (bien différente) de contre-mobilité (21). Ils sont d'importance comparable, bien qu'issus de populations de taille différente (la population d'origine ouvrière ou employée étant trois fois plus nombreuse en moyenne).

#### DES CATÉGORIES OUVRIÈRES AU SALARIAT D'ENCADREMENT ET AUX POSITIONS DE « TECHNICIENS »

Quels sont les mouvements d'entrée dans l'appareil d'encadrement à partir des catégories ouvrières ? On a vu que deux des flux les plus importants sont constitués précisément par les passages d'ouvrier qualifié à contremaître et à technicien; les passages d'ouvrier qualifié et — encore plus — d'ouvrier spécialisé à employé de bureau (voir *Tableau II*) sont eux aussi importants. Enfin l'entrée d'ouvriers dans la police, la gendarmerie et l'armée n'est pas négligeable (16.200 hommes en cinq ans, contre 1.200 ex-agriculteurs, 2.000 ex-employés).

Sachant par ailleurs que la contre-mobilité sera sans doute faible — parce que les ouvriers sont très généralement eux-mêmes fils d'ouvriers, ou de paysans, ou d'employés, mais pas fils de cadres — on en déduit donc l'existence bien réelle ici d'une filière de mobilité sociale biographique. Mobilité dont il faut bien préciser le sens : il ne s'agit pas à proprement parler de mobilité « hiérarchique »; en effet le niveau ouvrier n'est pas « le niveau le plus bas de la hiérarchie », mais le niveau qui est soumis à l'ensemble de l'appareil hiérarchique. Ce n'est pas seulement en théorie que l'on conçoit le passage de la position d'ouvrier à une position dans l'appareil d'encadrement comme une rupture qualitative, le passage d'un côté à l'autre du rapport classiste fondamental : c'est bien ainsi qu'il est perçu par les ouvriers, et aussi par le patronat, qui sait bien selon quels critères il choisit ses contremaîtres. Notons que la connotation de « trahison » qui s'attache à ces passages est totalement absente de tous les autres passages qui s'effectuent d'un niveau à l'autre des appareils hiérarchiques, où ils sont au contraire considérés comme signe de mérite personnel (il y a des exceptions au sein du personnel féminin employé, dactylos ou vendeuses, dont la position doublement dominée l'apparente par certains côtés à une position de couche exploitée) (22).

(21) Il faut se rappeler toutefois que l'on n'a pas tenu compte des diplômes. Il est probable que les « mobiles » sont globalement plus diplômés que ceux qui restent, mais il est difficile de dire *a priori* lequel des deux courants désignés comporte le plus de diplômés. Cela dépend sans doute notamment de la nature du diplôme, c'est-à-dire du type de dépenses qu'il faut effectuer pour l'obtenir : dans le cas de diplômes que l'on peut « acheter » — instituts privés — les fils de la bourgeoisie ou des cadres moyens sont avantagés considérablement, ce qui est moins le cas pour les diplômes dans lesquels il faut investir une énergie personnelle importante.

(22) On ne saurait pourtant considérer comme du personnel exploité, au sens des échanges de travail, le personnel qui, dans la division des tâches de répression

Mais voyons d'abord les chiffres. Parmi les ouvriers qualifiés qui passent contremaîtres, on trouve 33 % de fils d'ouvriers qualifiés, 7 % de fils de contremaîtres, 13 % de fils d'ouvriers non qualifiés — soit un total de 53 %; en ajoutant les fils d'employés, 16 %, on monte à 70 %. Il y a donc ici, comme on s'y attendait, une filière de « promotion » ouverte aux fils des couches populaires. Par rapport à cette distribution des origines sociales (*Tableau V*, colonne IX), celle des passages ouvrier qualifié/technicien (colonne X) est très voisine sauf sur un point : on y trouve plus de fils d'artisans, et aucun fils d'agriculteurs — lesquels constituaient le sixième des promotions à contremaître. Quoique établis sur des effectifs observés de quelques unités, ces déviations ne semblent pas dues au hasard : parmi les ouvriers non qualifiés devenus contremaîtres, on trouve aussi 23 % de fils d'agriculteurs. Plus frappant encore est le passage d'OS à employé de bureau : il semble être le fait quasi exclusif de fils d'agriculteurs d'une part (ce qui semble confirmer l'observation faite dans diverses études, selon laquelle le passage de l'agriculture à la ville se fait souvent en deux temps : d'abord de l'agriculture au bâtiment et travaux publics, comme conducteur d'engins ou simple ouvrier; ensuite, l'entrée à l'usine ou dans une administration) et d'autre part, de fils d'ouvriers qualifiés.

De ces diverses observations, on retiendra surtout qu'une filière semble ouverte aux fils d'ouvriers : celle qui mène de la position d'ouvrier qualifié aux deux positions de contremaître et de technicien (23). Toute-

qu'impose le rapport d'exploitation (au sens propre), reçoit les tâches les plus ingrates, et qui en échange se voit concéder une paye dérisoire, à peine suffisante à entretenir sa « force de répression ». Commettre cette confusion initiale, c'est aussi fermer la porte à la possibilité d'une compréhension sociologique du monde des employés et autres « petit personnel d'encadrement » : leur mentalité généralement conservatrice, en contradiction *apparente* avec leur faible salaire, leur recherche constante de la distinction d'avec le monde ouvrier, d'identification avec la bourgeoisie. etc.

(23) Les contenus respectifs des CSP « contremaître » et « technicien » ne correspondent pas exactement à ce qu'on entend généralement par ces deux termes. L'I.N.S.E.E. indique (*Code des catégories socio-professionnelles*, 1962, 4<sup>e</sup> éd.) : « La catégorie de contremaître comprend essentiellement des personnes possédant un métier d'ouvrier qualifié chargées d'encadrer des travailleurs manuels avec éventuellement, participation effective au travail. L'extension de la catégorie ne correspond qu'à une partie de ce qui est généralement considéré comme « maîtrise »; car sous ce nom, on englobe le plus souvent certaines personnes qui dans le présent code, sont classées dans le groupe '43. Techniciens'. » Et effectivement, c'est dans la catégorie « 43. Techniciens » que sont placées des positions telles que chef d'atelier, agent des méthodes, chronomètreur, contrôleur de fabrication, conducteur de travaux du bâtiment et des T.P.

En fait, deux déterminations se croisent au niveau du concret. L'une c'est la distinction (classiste) entre travail d'exécution et tâches d'encadrement. C'est une distinction entre les postes créés par la division classiste des tâches. L'autre porte sur le degré de qualification ouvrière des *agents*. C'est une distinction entre types de personnes, ou plutôt entre types d'histoires professionnelles. En croisant ces deux distinctions (mais est-ce tout à fait légitime ?), on obtient quatre types : maîtrise non qualifiée, maîtrise qualifiée; ouvriers qualifiés, ouvriers très qualifiés (techniciens).

Trois de ces catégories théoriques s'appliquent à peu près entièrement dans trois catégories différentes de l'I.N.S.E.E.; c'est l'absence de CSP correspondant à la catégorie de « maîtrise qualifiée » qui introduit la confusion, car certains de ses membres sont classés contremaîtres et d'autres, techniciens; si bien que ces deux catégories en sont rendues hétérogènes.

fois, ces deux catégories ont ceci de commun qu'elles sont probablement des « bouts de la route ».

Ceci est assez évident pour la catégorie des contremaîtres : on l'atteint déjà à un certain âge, et elle n'ouvre guère de perspectives, ainsi qu'on peut le vérifier sur le *Tableau II* (la seule catégorie qui reçoive en quantité non négligeable des ex-contremaîtres est la catégorie des techniciens).

Mais c'est sans doute vrai aussi de la catégorie des techniciens. Il s'agit d'une catégorie dont la dynamique est particulière : elle s'est développée très rapidement après la guerre, comme une des composantes de la mutation du capitalisme français : ses effectifs sont passés de 210.000 en 1954 à 345.000 en 1962 et 535.000 en 1968. Etant donné le retard de l'appareil scolaire à suivre le développement du capital, on peut imaginer que les nouveaux techniciens ont été recrutés et formés « sur le tas ». Ceci est confirmé non seulement par le fort flux ouvrier qualifié - technicien (et contremaître - technicien) observé par l'enquête; mais aussi par l'examen des niveaux de diplômes des techniciens tels qu'ils ont été observés au recensement de 1962 : ainsi, en 1962, n'ont reçu aucune formation technique, 36 % des dessinateurs industriels, 53 % des agents techniques « sans autre indication », 72 % des métreurs. Leurs pyramides des âges montrent une forte surreprésentation des 20-35 ans pour les dessinateurs, des 25-40 ans pour les agents techniques (24).

Il apparaît donc qu'au début des années soixante (il faut se garder de généraliser) une filière de promotion existait qui a permis à des « ouvriers qualifiés » de passer techniciens, parce que le développement industriel rapide l'exigeait, et qu'ils ne pouvaient guère être recrutés que parmi les ouvriers qualifiés (et les contremaîtres ex-ouvriers qualifiés) (25).

Il est vraisemblable qu'avec le développement de l'enseignement technique cette filière de promotion interne va se réduire. Mais je voudrais montrer aussi qu'indépendamment des conditions historiques du moment, cette filière s'arrête en France à la catégorie de technicien.

On constate en effet que la catégorie des ingénieurs, bien qu'elle aussi en forte expansion à cette époque, ne recrute guère de « techniciens », relativement à la taille de cette dernière catégorie : la catégorie des cadres supérieurs administratifs en recrute relativement plus (*Tableau II*). La « filière technique » se composerait-elle de deux tronçons ? Le recensement de 1968 indique en effet que les ingénieurs sont très fortement diplômés

(24) La source de ces chiffres est l'ouvrage d'Hugues et Peslier *Les Professions*, Paris, I.N.E.D., 1969, 2<sup>e</sup> partie, ch. 1 et 2. Il s'agit d'une réanalyse des données des recensements de 1954 et 1962, qui donne des indications très précieuses sur la pyramide des âges, l'éventail des diplômes, des spécialisations, etc., de la population de chaque C.S.P. selon la branche d'activité économique.

(25) Si le développement « économique » en général apparaît finalement moins lié à la mobilité sociale qu'on a pu l'écrire autrefois, il semble que le développement *technologique* qui n'en est qu'une des composantes, favorise la mobilité hors de la catégorie d'ouvrier qualifié. On imagine en effet qu'il est beaucoup moins commode pour les enfants des catégories dirigeantes et intermédiaires, éternellement à l'affût d'occasions d'ascension, de s'emparer de celles créées par le développement technologique, que de celles que crée le développement « économique » dans les domaines du commerce et de la publicité, de la « formation permanente », du tourisme, des loisirs, de l'immobilier, de la spéculation, etc. Beaucoup moins commode et, peut-être aussi, beaucoup moins intéressant...

més : 7 sur 10 ont un diplôme supérieur au baccalauréat, contre seulement 3 cadres supérieurs administratifs sur 10. Encore les ingénieurs non diplômés se trouvent-ils sans doute majoritairement dans les petites entreprises : on sait que la tendance actuelle ne joue pas en leur faveur. Par contre les grandes entreprises, si l'on en juge par leur politique de recrutement telle qu'elle se révèle à travers les petites annonces, font du diplôme une condition nécessaire (mais non suffisante) d'embauche (26).

On trouve une vérification indirecte de l'hypothèse de la « coupure » entre les positions de technicien et d'ingénieur dans les résultats d'une enquête menée dans quatre grandes entreprises (Durand et Durand, 1971) : cette enquête, réalisée à la fin des années soixante, avait mis en évidence un fort sentiment de frustration chez les « techniciens » correspondant à la sensation d'être privé de toute perspective ultérieure d'avancement.

Résumons-nous donc. Il semble, au terme de l'étude des données, qu'une seule filière hiérarchique soit ouverte aux ouvriers fils d'ouvriers : la filière technique (rappelons que les trois quarts des fils d'ouvriers commencent leur vie professionnelle dans des positions d'ouvriers : Praderie, 1967, p. 6). Les autres filières tendent à être envahies par les « contre-mobiles » : nous l'avons vérifié de manière éclatante pour la filière commerciale, et partiellement pour la filière « administrative » ; cela est sans doute encore plus vrai de la filière de l'enseignement et des professions para-littéraires (presse, culture).

Mais il semble y avoir une *différence fondamentale* entre la filière technique et les autres, qui n'est sans doute pas sans rapports avec leurs différences de recrutement social : alors que les autres filières monteraient de la base au sommet des appareils et qu'il serait en principe possible de les parcourir d'un bout à l'autre au cours d'une vie, la filière « technique » s'achèverait à la position de technicien (27).

(26) Il faut rappeler aussi que l'histoire particulière du capitalisme français, qui s'est moins développé par le commerce international que par les commandes d'Etat et d'infrastructure nationale (armements, chemin de fer, mines, etc.) a conféré à la profession d'ingénieur une autorité sociale qu'elle n'a pas dans les pays anglo-saxons où l'ingénieur est plus souvent un praticien de la technologie, donc un exécutant, qu'un cadre supérieur (*executive*) : voir l'importance toute particulière de la place que tiennent dans les rapports sociaux institués en France les Ecoles d'ingénieurs comme institutions de recrutement/formation de membres de la classe dominante/dirigeante. Il en résulte une valorisation extrême du diplôme (comme marque d'appartenance à cette classe) et une dévalorisation concomitante du réel savoir-faire technologique ; d'où la coupure entre les ingénieurs diplômés, investis du pouvoir de classe, et les techniciens (et ingénieurs non diplômés) dépourvus d'autorité sociale mais porteurs réels du savoir-faire technologique. Voir par exemple BENGUIGUI et MONJARDET (1970).

(27) On peut se demander comment il se fait qu'à *diplôme égal*, les enfants de la bourgeoisie grimpent les échelons plus vite que les autres (c'est un fait établi par toutes les enquêtes de mobilité faites à l'étranger). Suffit-il de rappeler que leur « héritage culturel » leur ouvre plus facilement les portes ? Ou bien, se décidera-t-on à étudier enfin le rôle des *relations* dont un enfant de ces milieux « hérite » à sa naissance même ? Une sociologie des relations internes à la bourgeoisie ferait sans doute apparaître le rôle fondamental qu'elles jouent dans la constitution de cette catégorie comme *classe pour soi*. Ici les « relations » sont bien autre chose que des rapports d'affection ou de simple connaissance entre des membres d'une même couche sociale ; ces rapports en apparence interpersonnels sont en réalité instrumentaux : le long de leurs réseaux cheminent ces mille et un petits services qui font la cohésion du groupe, chacun étant l'obligé de dizaines d'autres et sachant pouvoir compter sur des dizaines d'obligés (pas les mêmes). L'échange fonctionne en permanence grâce

LA FAIBLESSE CONGÉNITALE DE L'APPROCHE TRANSVERSALE

Au terme du travail empirique, nous arrivons donc à distinguer, dans les flux de mobilité sociale biographique qui apparaissent sur les tableaux de mobilité, deux types radicalement différents de passages : les passages de « contre-mobilité » qui ont la signification d'un « retour au bercail » (l'expression est de Roger Girod) et les passages de mobilité authentique, qui éloignent du milieu social d'origine. Bien loin de ne constituer qu'une « faible partie du total » (Praderie), le courant de contre-mobilité en forme plus de la moitié : la même proportion que celle trouvée par Girod à Genève. D'autre part les deux grands courants mis en évidence suivent des cheminements différents : le courant de contre-mobilité ramène les enfants au bercail *par les voies les plus diverses*, tandis que le courant de mobilité authentique suit une voie assez strictement délimitée : il part principalement de la catégorie d'ouvrier qualifié, à l'exclusion des autres catégories de salariés; et de là fait passer à la position de technicien ou au statut d'artisan — et s'y arrête.

Maintenant qu'on est arrivé à une description d'ensemble correcte des flux de mobilité sociale biographique de 1959 à 1964, on peut penser que les conditions sont mûres pour passer à une description générale des cheminements de mobilité sociale biographique « sur toute la vie ». Car c'est le devenir des êtres humains qui nous intéresse finalement, et non les flux par eux-mêmes. Les questions dont nous voudrions connaître la réponse sont du type : « sur une cohorte de fils d'ouvriers, nés (par exemple) en 1920, combien parviendront au bout du compte à passer artisans ? »; alors que les questions auxquelles nous avons répondu jusqu'ici sont du type : « de 1959 à 1964 combien d'ex-ouvriers sont-ils passés artisans ? ».

Or contrairement aux apparences il s'agit bien de deux types différents de questions, qui renvoient à deux types « orthogonaux » d'approche de la réalité sociale (28). Ceci apparaît au fur et à mesure que l'on s'efforce d'utiliser les résultats de la critique empirique effectuée plus haut, pour répondre aux questions découlant de la problématique de l'« anthropo-

notamment à la règle fondamentale de « l'ascenseur » qui veut qu'on ne redemande jamais un second service après un premier service demandé et rendu, tant qu'on n'a pas eu l'occasion de « renvoyer l'ascenseur ». Vu de l'intérieur, tout cela semble aller de soi : n'est-il pas naturel d'aider ses « relations » ? C'est quand on se tient à l'extérieur qu'on éprouve l'extraordinaire cohérence interne et donc, fermeture sur l'extérieur, que tissent chaque jour ces réseaux : qui ne se trouve pas en position de rendre aucun « service », et donc n'appartient pas à ce « club de fait » que constitue la bourgeoisie dirigeante d'une formation sociale, se trouve ainsi dépourvu de la possibilité de demander quoi que ce soit, et voit donc lui passer sous le nez toutes les bonnes occasions (emplois, positions de pouvoir et de prestige, facilités diverses, « combines » profitables, occasions de nouvelles relations, etc.) qui ne se cèdent qu'aux « amis ».

(28) Si nous ne le voyons pas immédiatement, c'est parce que nous sommes profondément imprégnés d'une seule de ces approches, l'approche « transversale », coextensive de l'habitus sociologique tel qu'il existe aujourd'hui; mais c'est aussi parce que les enquêtes de « mobilité » comportent ce piège supplémentaire d'inclure deux dates dans leurs observations.

distribution » (Bertaux, 1971) ou distribution des êtres humains dans les rapports sociaux (classistes) historiquement constitués.

On s'aperçoit d'abord qu'il est impossible de *combiner les flux*. Par exemple nous voyons des OS passer ouvriers qualifiés et des ouvriers qualifiés (non héritiers) passer artisans; mais nous n'avons aucun moyen de savoir s'il se trouve un seul homme pour enchaîner au cours d'une même vie les deux passages. La même remarque vaut pour d'autres combinaisons de flux dont les unes iraient dans le sens d'une « carrière » complète (par exemple employé → cadre moyen → cadre supérieur), et les autres au contraire dans le sens d'un aller-retour : dans le même temps que 145.000 OS ou manœuvres deviennent ouvriers professionnels qualifiés, 83.600 ouvriers qualifiés sont passés OS ou manœuvres et on ne peut dire si le destin des seconds préfigure celui des premiers, ou bien s'il s'agit de populations totalement différentes.

Autrement dit il est impossible, quand on n'a pas recueilli les histoires socio-professionnelles des individus, de les reconstituer à partir des seuls flux de mobilité. Praderie en est d'ailleurs conscient puisqu'il écrit à propos des diagrammes de flux :

« Lorsque nous tentons d'établir une typologie des mouvements (affectant la main-d'œuvre), nous rassemblons sur un même diagramme des modifications affectant des individus différents et par conséquent, il n'y a aucune raison pour que de semblables représentations figurent l'histoire professionnelle des individus. Par contre elles sont susceptibles de décrire assez clairement les mécanismes de déformation des structures par catégories socio-professionnelles ».

Ce que nous rappelle ici Praderie, c'est que l'enquête de l'I.N.S.E.E., malgré les apparences, a porté finalement sur des « structures » et non sur des individus. Si ce sont bien ces derniers qui ont été interrogés, ils l'ont été non pas en tant qu'êtres humains doués d'une vie personnelle mais en tant que *porteurs d'emplois*. En fait, l'objet de l'enquête, c'est la « population active », qui est le produit de la rencontre et de la fusion en des millions de points de *deux* populations : d'une part la population des emplois, qui est directement produite par la dynamique du capital (national et international); d'autre part, la population des êtres humains vivant sur le territoire français.

Il s'agit bien entendu de deux populations totalement distinctes de par leur mode de production et leur dynamique interne; et pourtant tout s'évertue à nous les faire confondre, ou plutôt à *réduire* la population humaine à la population « active »; en théorie comme dans la vie quotidienne, l'idéologie dominante comme les rapports sociaux institués qui déterminent notre pratique nous conduisent à ne voir dans autrui que la position qu'il occupe (ou qui l'occupe); et le langage même ne nous autorise qu'un seul et même terme pour désigner et la position et l'être qui l'occupe: nous l'avons senti tout au long de cette étude (29).

(29) Bien entendu, il y a une dialectique entre le niveau de l'idéologie et celui des rapports sociaux: la confusion idéologique entre les deux populations s'appuie sur une confusion *réelle* qu'à son tour elle renforce, confusion résultant d'un procès de *fusion* permanente; car précisément au centre du procès d'anthropo-

Or les enquêtes de statistiques sociales, qui se présentent comme des enquêtes sur les individus, sont en réalité des enquêtes sur le monde des *emplois*. Cela correspond au point de vue de la classe dominante/dirigeante, qui considère la population comme main-d'œuvre (ou future main-d'œuvre : voir les statistiques scolaires), et demande une information portant strictement sur la *conjuncture*, éventuellement sur le futur proche, mais jamais sur le passé qui ne présente plus aucune possibilité d'accumulation (30).

Les enquêtes des instituts de statistiques nous fournissent donc des éléments de connaissance, sinon sur les êtres humains du moins sur les « structures » dans lesquelles ils font leur vie. On peut être tenté d'utiliser ces éléments pour en inférer les réponses à des questions portant sur les trajectoires biographiques. Mais pour cela il est nécessaire de faire l'hypothèse de l'*invariance historique de ces « structures »*, puisque seule cette hypothèse permet de faire l'économie du longitudinal.

Pour raisonner sur l'exemple de la mobilité sociale, il serait tentant de supposer que les structures des passages du salariat à l'indépendance sont restées les mêmes au cours des cinquante dernières années : en attribuant alors à chaque catégorie déterminée par l'âge d'une part, l'origine sociale (31) et la catégorie socio-professionnelle d'autre part,

production/distribution/consommation brûle le feu continu du procès de *socialisation* par lequel les êtres humains sont *fondus* à leur place sociale jusqu'à en devenir indiscernables. Ce phénomène prend des formes différentes selon les catégories sociales ; mais évidemment c'est dans celles qui comportent l'exercice du *pouvoir* et permettent ainsi un *investissement* de l'énergie personnelle dans l'institution, qu'il est poussé à ses conséquences extrêmes. Il est fort intéressant — et quelque peu déroutant — d'observer à quel point chez certains êtres humains occupant à vie des places aux sommets de l'université, de tel appareil d'Etat, de telle firme capitaliste, l'identification de l'homme à « son » poste finit en fin de carrière par être quasi-totale, l'être humain semblant avoir perdu toute autonomie (par rapport à l'appareil) de pensée, de sensation, de désir, et n'étant plus apparemment rien d'autre qu'un agent totalement dévoué de l'institution qu'il sert... et qui se sert de lui. A propos d'aliénation...

Il est possible que ceci ait quelque chose à voir avec le rapport de refoulement que la culture occidental-capitaliste entretient avec la mort : les institutions perdurantes ne sont-elles pas les seules dans un monde « désenchanté » à pouvoir encore proposer l'illusion de l'immortalité ? On comprend mieux ainsi le drame que peut constituer pour certains dirigeants la mise à la retraite : non seulement négation de l'identité sociale mais négation de toute *identité*, non seulement négation des pratiques insérées dans des rapports sociaux institués mais négation de toute pratique, de tous rapports ; non seulement négation de l'illusion immortaliste mais réapparition de la mort réelle à laquelle on se donnait l'illusion d'échapper.

(30) Une seule administration s'intéresse aux êtres humains en tant que personnes, c'est la police : l'usage des « histoires de vie » y a été depuis longtemps systématisé sous forme de fichiers. En un sens donc, la conclusion de cet article est de réclamer l'introduction en sociologie d'une méthode d'usage déjà classique dans la police. Cela ne surprendra que ceux qui oublient que toutes les méthodes « inventées » par la sociologie ont été pratiquées d'abord par la police : il y a une parenté certaine, non seulement entre le questionnaire et les formulaires de police (Boudon, 1969), mais entre les « entretiens centrés » et les interrogatoires, l'observation participante et l'infiltration, l'expérimentation ethnométhodologique et de la provocation, etc.. Car comme la sociologie, mais dans un but pratique et non théorique, la police a pour tâche « l'enquête » qui permet de connaître l'état des rapports sociaux *réels*, dans la mesure où ils ne se réduisent pas aux rapports sociaux institués par la classe dominante.

(31) Naturellement ces deux « variables », ces deux déterminations ne sont pas du tout de même nature : pour un être humain donné, l'une a une valeur déterminée (il dispose ou non d'un patrimoine hérité) ; l'autre varie au contraire avec

d'une *cohorte* d'être humains nés par exemple en 1920, les proportions qualifiées de passages à l'indépendance observés par l'enquête transversale sur *différentes cohortes*, on pourrait ainsi simuler une description longitudinale de la vie de cette cohorte sous le rapport de la mobilité sociale.

Mais cette description ne serait exacte que s'il y avait eu réellement invariance historique des proportions de passage à l'indépendance. Dans le cas contraire la simulation s'effectue sur des bases fausses, et son résultat est sans intérêt (32).

Or si l'hypothèse d'invariance est suspecte *a priori*, sa fausseté nous est empiriquement confirmée par les premiers résultats publiés de l'enquête de 1970 : de 1965 à 1970 la mobilité socio-professionnelle a été largement plus élevée qu'entre 1959 et 1964, et cela à tous les âges (Thelot, 1973 b). Si donc on avait simulé par la pensée le passage d'une même cohorte à travers toutes les catégories d'âge et donc à travers leurs taux de mobilité observés en 1959-1964, on aurait ainsi fortement sous-estimé la mobilité réelle.

Nous sommes donc obligés de nous rendre à l'évidence : dans le cadre de cet article, et malgré la nécessaire critique des données qui y a été effectuée, nous ne pouvons répondre aux questions que pose une vision concrète des processus sociaux; car ces questions sont d'ordre longitudinal, tandis que les données ont été recueillies dans une optique et en réponse à une demande qui étaient d'ordre transversal.

Or si l'on réfléchit que la description des phénomènes n'est pas un but en soi, mais n'est qu'un moment qui prépare la mise en lumière des « régularités » empiriques qui ne sont que les manifestations des déterminations qui mettent en œuvre le processus, on comprend que l'on est encore bien loin d'être en mesure de théoriser sur le processus d'anthropodistribution. Tant que nous n'aurons pu observer correctement ces phénomènes, nous ne pourrons rien dire de bien sérieux sur ce qui pousse tels fils d'agriculteurs (et non tels autres) à quitter la terre, à rechercher

le temps, tout au long de la vie. L'« âge » ne mesure pas l'âge biologique mais le degré de maturation, d'avancement d'un processus (le déroulement d'une vie sous l'influence déterminante des rapports sociaux) qui se déroule dans le temps.

(32) D'autant qu'il véhicule l'idée d'une invariance non seulement quantitative mais aussi *qualitative*. Or non seulement le *nombre* des patrons et indépendants a-t-il diminué depuis le début du siècle (Bertaux 1971, graphique 2) mais surtout ils ont progressivement changé de nature. Ainsi, sans connaître les chiffres, on peut faire l'hypothèse que la plupart des métiers de l'artisanat rural encore fort nombreux au début du siècle et même dans les années quarante, ont disparu : maréchaux-ferrants et bourreliers, cordonniers, etc. Dans toutes les branches de la grande industrie, les artisans ont été progressivement éliminés.

La structure du commerce de détail s'est profondément modifiée. Or ces *modifications structurelles* ont très probablement induit des *ruptures longitudinales* : quand les forgerons, les tailleurs et les blanchisseuses disparaissent et qu'apparaissent les esthéticiennes, les pompistes et les réparateurs de télévision, on peut penser que la transmission héréditaire du statut social ne se fait plus sans problèmes. En particulier dans l'artisanat, qui est nous l'avons vu la voie la plus ouverte aux enfants de salariés, la transmission intergénérationnelle est autant celle d'une qualification que celle d'un capital; et la « qualification » ou le *métier* du père peut perdre sa valeur sociale. Mais comment savoir ce que deviennent les enfants des artisans en déclin, et qui sont ceux qui « montent » les nouveaux ateliers et les nouvelles boutiques, si ce n'est au moyen d'enquêtes *longitudinales* ?



des positions d'ouvriers ou d'employés; sur ce qui permet aux fils de cadres supérieurs ayant raté leurs études de se retrouver tout de même, au bout d'un temps plus ou moins long, dans la bourgeoisie; sur les conditions qui permettent et qui poussent tels fils d'ouvriers, après avoir travaillé comme ouvriers eux-mêmes, à tenter le passage « à son compte », à le réussir ou à le manquer.

On en arrive donc ainsi à la même conclusion que Praderie, qui écrit :

« Tenter une typologie des mouvements affectant la main-d'œuvre est une opération hasardeuse qui nécessite des analyses sociologiques pouvant expliquer et étayer des résultats statistiques. De plus il faudrait disposer, pour ce faire, de l'histoire professionnelle complète des individus depuis leur entrée dans la vie active jusqu'à leur retraite. De semblables études ne figurent pas encore dans le bagage des sciences humaines ».

#### CONCLUSION : DU TRANSVERSAL AU LONGITUDINAL, DU LONGITUDINAL A L'APPROCHE SOCIO-HISTORIQUE

Etait-il nécessaire de faire tout le chemin pour en arriver à cette impasse ? Sans doute, si cela permet enfin d'en sortir.

Tout au long de l'histoire de la sociologie, des voix isolées se sont élevées pour réclamer le passage à une vision historique des processus sociaux : or elles n'ont pas été entendues, et toute la sociologie (pas seulement celle de la stratification et de la mobilité) a continué à vivre sur un paradigme : *le paradigme transversal*.

Paradigme que trente années de pratique ont rendu parfaitement cohérent : au niveau des techniques, il se traduit par l'enquête par questionnaires; au niveau épistémologique, par une conception « causale multivariée » des phénomènes sociaux et de leurs déterminants, ce qui conduit à raisonner en termes d'actions de certaines « variables » sur d'autres « variables » et au niveau théorique, par une vision fonctionnaliste du phénomène social total, dont la version sophistiquée est *peut-être le structuralisme français* et la version banalisée, l'explication des phénomènes sociaux par l'addition des psychismes individuels (33).

Notons que le paradigme transversal ne peut qu'être renforcé par l'étude des statistiques sociales; car ainsi que nous l'avons vu, celles-ci

(33) Caricature ? Peut-être est-ce le lieu de raconter une anecdote : un jeune universitaire et chercheur nord-américain, qui publie dans les revues les plus lues de la profession, J. L., comme je répondais à ses doutes sur l'existence des « classes sociales » par la boutade selon laquelle il suffit d'une journée à visiter une usine honnêtement pour perdre ses illusions, me répondit le plus sérieusement du monde : « Fais passer 2 000 questionnaires dans cette usine, mets les résultats sur ordinateur, traite-les avec une méthodologie correcte et présente-moi les résultats : si les coefficients sont vraiment élevés, alors je croirai à ta théorie ».

A cette histoire il faut ajouter un seul commentaire : loin d'être exceptionnelle, l'attitude qu'elle révèle (respect de la fausse scientificité, méconnaissance des rapports entre la vie concrète du « sociologue » et les idées qu'il reprend, etc.) est non seulement la plus répandue dans beaucoup d'endroits mais *la seule légitime* parce que la seule qui soit *enseignée*.

sont toujours recueillies dans le souci de connaître la seule conjoncture immédiate (34).

Enfin l'analogie des « sciences sociales » avec les sciences de la *nature*, laquelle n'a guère d'histoire à l'échelle humaine et dont les déterminations en tous cas semblent trans-historiques à notre échelle, renforce considérablement l'apparence tenace de scientificité de l'optique transversale.

Et pourtant, si la sociologie comme d'autres disciplines (l'économie, la politologie) vit encore à l'intérieur du paradigme transversal, d'autres disciplines ont su s'y arracher progressivement. C'est ainsi que dans un ouvrage de présentation de la démographie récemment paru (1973) le démographe français Louis Henry écrit :

« Jusqu'à la dernière guerre, les phénomènes démographiques ont été étudiés presque exclusivement par années, ou période de quelques années, c'est-à-dire dans le cadre même où les données étaient collectées; peu d'études étaient consacrées à la succession des faits, naissances, mariages ou décès tout au long de la vie d'une génération. Au lendemain de la guerre, quelques démographes américains et anglais ont attiré l'attention sur les inconvénients qu'il y a à s'en tenir à une étude par périodes, ou transversale, et sur la nécessité de procéder à des études par générations, ou longitudinales. Leur point de vue a prévalu peu à peu et l'analyse longitudinale prédomine maintenant dans l'étude de la nuptialité et de la fécondité (...) » (p. 22)

et plus loin cette formule :

« la liaison entre l'analyse de l'état de la population et celle des phénomènes ne peut être découverte que par des études longitudinales » (p. 22).

Partout où il y a processus, il faut, si on veut le comprendre, d'abord l'observer; et pour cela se placer résolument dans une perspective temporelle. Si la compréhension du fonctionnement réel de l'appareil scolaire (dans son œuvre de distribution des êtres humains aux différents niveaux sociaux) a pu faire des progrès décisifs c'est grâce notamment aux enquêtes de l'I.N.E.D. qui ont suivi, année après année, la progression d'une cohorte d'enfants à travers l'appareil scolaire, et qui ont mis ainsi en évidence l'élimination progressive des enfants des couches populaires, et le rattrapage de ceux des enfants des couches aisées que les examens avaient « par inadvertance » éliminés (voir *Population et l'enseignement*, 1969). Le mécanisme essentiel était ainsi mis en évidence.

(34) Sur le domaine de la sociologie de l'éducation, un exemple extrêmement édifiant est le travail de reconstruction que Baudelot et Estabiet ont été obligés de faire à partir des statistiques scolaires du Ministère de l'Education Nationale pour obtenir une image approchée du devenir d'une cohorte d'enfants (Baudelot et Estabiet 1971, ch. II-1). Ce n'est pas que le Ministère ait volontairement essayé de « truquer » ses statistiques; mais il suffisait de les recueillir dans une optique « transversale » pour faire éclater en morceaux l'image du processus, et permettre ainsi, par le commentaire de « morceaux choisis », d'élaborer une interprétation flatteuse mais globalement fautive du processus réel (voir en particulier p. 84). Ce qu'une technique d'observation ne permet pas d'observer, elle le masque par la façon dont elle fonctionne.

Peut-être n'est-il pas non plus sans intérêt de rappeler que l'ouvrage considéré par l'école de Columbia comme le modèle à imiter, c'est le fameux *Suicide* de Durkheim, ouvrage basé sur l'étude de statistiques sociales.

Faut-il rappeler aussi que c'est en examinant non pas des données « transversales » mais des histoires professionnelles de Genevois que Roger Girod est arrivé au concept de contre-mobilité qui nous a ici beaucoup servi ?

En fait, la révolution paradigmatique a déjà commencé. Ici ou là on s'est mis à recueillir, sans concertation apparente, des histoires socio-professionnelles, des biographies (voir Douglas, 1968; Balan *et al.*, 1973; Rossi et Ornstein, 1973). Et tout récemment Raymond Boudon a proposé un modèle longitudinal du processus de sélection scolaire qui amorce le renouvellement de la problématique en la matière (Boudon, 1973).

Mais c'est seulement si la rupture avec l'approche transversale, non seulement s'étend à de nombreux domaines mais surtout se poursuit au niveau des conceptions *théoriques et épistémologiques*, qu'elle sera effective; sinon elle se réduira à un simulacre.

Contrairement en effet aux apparences, le passage de la synchronie à la diachronie ne constitue pas le moins du monde un changement de paradigme. Le concept de « diachronie » appartient lui-même au paradigme structuro-fonctionnaliste: il répond à celui de synchronie, le seul d'ailleurs qui compte dans cette optique; il est la feuille de vigne qui permet de masquer l'incapacité de ce paradigme à rendre compte de l'*histoire*. Passer de la synchronie à la diachronie, du transversal au longitudinal, de la structure à la reproduction de la structure, c'est encore une fois rester à l'intérieur du même paradigme, tout en (se) donnant l'illusion d'en être sorti. Remplacer la causalité « structurale » par la causalité « évolutionniste », ce serait retomber du structuralisme dans l'historicisme.

C'est seulement si l'on parvient à rompre avec l'approche structuraliste, tout en conservant son apport fondamental (penser en termes de relations, non d'essences ou de phénomènes isolés); et à rompre — ce qui suppose qu'on l'a déjà acquis — avec le mode de pensée historiciste, tout en conservant son apport fondamental (la pensée du mouvement), que l'on pourra retrouver la conception du réel comme *social-historique*, et le chemin d'une sociologie concrète.

Daniel BERTAUX

*Centre national de la recherche scientifique  
Groupe d'étude des méthodes  
de l'analyse sociologique, Paris.*

## BIBLIOGRAPHIE

- BALAN (Jorge), BROWNING (Harley L.), JELIN (Elizabeth) : *Men in a Developing Society. Geographic and Social Mobility in Monterrey, Mexico*, Austin, London, University of Texas Press, 1973.
- BALAN (Jorge) et al. : « Computerized Approach to the Processing and Analysis of Life Histories Obtained in Sample Surveys. » *Behavioral Science*, 14 (2), march 1969.
- BAUDELLOT (Christian), ESTABLET (Roger) : *L'Ecole capitaliste en France*. Paris, François Maspero, 1971.
- BENIGUI (Georges), MONJARDET (Dominique) : *Etre un cadre en France... ?* Paris, Dunod, 1970.
- BERTAUX (Daniel) : « Sur l'analyse des tables de mobilité sociale. » *Revue française de Sociologie*, 10 (4), octobre-décembre 1969.
- BERTAUX (Daniel) : « L'hérédité sociale en France. » *Economie et Statistique*, (9), février 1970.
- BERTAUX (Daniel) : « Nouvelles perspectives sur la mobilité sociale en France. » *Quality and Quantity*, 5 (1), 1971.
- BERTAUX (Daniel) : « Two and a Half Models of Social Structure. » *Information sur les Sciences sociales*, 11 (5), octobre 1972. Repris dans MÜLLER (Walter), MAYER (Karl Ulrich) : *Social Stratification...*
- BERTAUX (Daniel) : « Questions de stratification et de mobilité sociale. » *Sociologie du travail*, 14 (2), avril-juin 1972.
- BERTAUX (Daniel) : *Mobilité sociale et structure de classe Une critique de l'approche transversale*. Paris, Centre d'Etudes Sociologiques, 1974.
- BERTAUX (Daniel) : « Class Structure and Anthropodistribution. A critique of the Transversal Approach. » Communication présentée à la Conférence de Jablonna sur : « Structures de classe et mobilité sociale », mars 1974. A paraître dans le volume des Actes dirigés par W. Wesolowski et John Goldthorpe, Londres, 1975.
- BERTAUX (Daniel), DUFRENE (Jacqueline) et al. : *Le Récit de vie comme instrument d'observation du processus d'anthropo-distribution*. Rapport du CORDES, 1974. Ronéo.
- BLAU (Peter), DUNCAN (Otis Dudley) : *The American Occupational Structure*. With the collaboration of Andrea Tyree. New York, London, John Wiley and Sons, 1967.
- BOUDON (Raymond) : *Les Méthodes en sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France, 1969.
- BOUDON (Raymond) : *La Crise de la sociologie*. Genève, Droz, 1971.
- BOUDON (Raymond) : *L'Inégalité des chances. La mobilité sociale dans les sociétés industrielles*. Paris, Armand Colin, 1973.
- BOURDIEU (Pierre), PASSERON (Jean-Claude) : *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris, Editions de Minuit, 1970.
- Code des catégories socio-professionnelles. 4<sup>e</sup> édition, Paris, Imprimerie Nationale, 1962. (I.N.S.E.E. 1<sup>re</sup> édition 1946).
- DOUGLAS (James William Bruce) et al. : *All Our Future. A Longitudinal Study of Secondary Education*. London. Peter Davies, 1968.
- DURAND (Claude), DURAND (Michelle) : *De l'O.S. à l'ingénieur. Carrière ou classe sociale*. Paris, Les Editions Ouvrières, 1971.
- FOURASTIÉ (Jean) : « Enquête sur la scolarité d'enfants appartenant à des milieux favorisés. » *Analyse et Prévision*, 14 (1), juillet 1972.
- FRISCH (Jacqueline) : *Les Carrières des cadres administratifs supérieurs*. Rapport du CORDES, 1974.
- GIROD (Roger) : *Mobilité sociale. Faits établis et problèmes ouverts*. Genève, Droz, 1971.
- GLASS (David) Ed. : *Social Mobility in Britain*. London, Routledge and Kegan Paul, 1954.
- GRESLE (François) : « Eléments pour une sociologie du commerce. » *Revue française de Sociologie*, 13 (3), octobre-décembre 1972.
- HENRY (Louis) : *Démographie. Analyse et modèles*. Paris, Larousse, 1973.

## Revue française de sociologie

- LAFONT (Jean), LEBORGNE (Danièle) : « L'Artisanat du bâtiment : un monde en transition. *Economie et Statistique*, (55), avril 1974 et (56), mai 1974.
- MÜLLER (Walter), MAYER (Karl Ulrich) Eds. : *Social Stratification and Career Mobility. Papers of the International Workshop on Career Mobility*, Konstanz, 1971. The Hague, Mouton, 1973.
- « *Population* » et *l'enseignement*. Paris, Presses Universitaires de France, 1970. (I.N.E.D. Démographie et Sciences humaines).
- PRADERIE (Michel), et al. : « La Mobilité professionnelle en France entre 1959 et 1964. » *Etudes et Conjoncture*, 21 (1), octobre 1966.
- PRADERIE (Michel). SALAIS (Robert) et al. : « Une Enquête sur la formation et la qualification des Français (1964). La mobilité sociale en France. » *Etudes et Conjoncture*, 22 (2), février 1966.
- ROSSI (Peter), ORNSTEIN (Michael) : « The Impact of Labor Market Entry Factors: Illustrations from the Hopkins Social Accounts Project », in: MÜLLER (Walter), MAYER (Karl Ulrich). *Social Stratification...*
- ROY (Maurice) : *Les Commerçants. Entre la révolte et la modernisation*. Paris, Editions du Seuil, 1971.
- SAUVY (Alfred), GIRARD (Alain) : « Les diverses classes sociales devant l'enseignement. » *Population*, 20 (2), mars-avril 1965.
- THELOT (Claude) : « Les Tableaux de l'enquête « Formation et Qualification Professionnelle » sont disponibles. » *Economie et Statistique*, (41), janvier 1973.
- THELOT (Claude) : « Mobilité professionnelle plus forte entre 1965 et 1970 qu'entre 1959 et 1964. » *Economie et Statistique*, (51), décembre 1973.